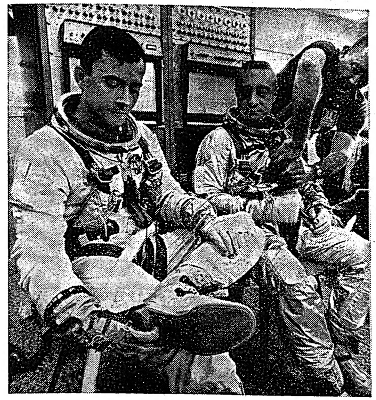
La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie
(A.C.F.A. — F.C.F.C.)

VOLUME XXXVII | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 24 MARS 1965 | No. 20

Mission accomplie !



L'envolée 'Gemini' a eu lieu tel que prévu, hier, 23 mars. Les deux astronautes John W. Young et Virgil Grissom ont fait trois révolutions autour du globe en moins de 5 heures. Tel que prévu, ils ont changé le plan de l'orbite. Gus Grissom est le premier ayant conquis deux fois l'espace, lui qui est pris de la fièvre des foins. Mais il plaida sa cause en disant qu'il n'y a pas de pollen dans l'espace. Ils sont descendu à 59 milles de l'endroit prévu.

Où en sont les Russes?

Les performances des cosmonautes soviétiques dépassent pour le moment de loin celles de leurs confrères américains. A bord du "Vostok-5", le colonel Valery Bykovsky détient le record de 81 orbites depuis près de deux ans. En octobre dernier, trois Soviétiques ont passé dans la même capsule 24 heures dans le Cosmos.

Où en seront alors les Russes? se demandent parfois des experts américains lorqu'ils évoquent un vol "Gémini" de sept jours, avec deux astronautes, prévu pour la fin de cette année.

La commission Laurendeau - Dunton

La commission sur le bilinguisme et le biculturalisme a siégé à Montréal la semaine dernière. Nous donnons en page sept, un résumé des principaux mémoires qui y furent présentés. Nous y ajoutons trois éditoriaux de la presse anglaise.

stop the show

Un éditorial du **Vancouver Province** frappe l'attention, car il n'est pas sympathique du tout au travail de cette commission. Rien d'étonnant, et on peut s'attendre à ce que d'autres journaux de la **Southam Press** parlent dans la même veine. Mais une nouvelle encourageante lue dans **The Edmonton Journal** d'hier: la Southam Press va ouvrir un service de nouvelles à Québec en juin. Si le bilingue qu'on y mettra voit bien les choses, possible que peu à peu la presse anglophone change de ton lorsqu'elle parlera du Québec, des Canadiens français, du catholiscisme.

un dollar

Le rapport préliminaire de la commission Laurendeau-Dunton se vend chez l'Imprimeur de la Reine à Ottawa: $1.00 pour l'édition française ou l'édition anglaise, $2.00, pour l'édition dans les deux langues.

Dans les premiers dix jours, 5,000 exemplaires anglais et 3,000 exemplaires français ont été achetés. A Montréal, 3,000 exemplaires; à Toronto, 2,000 exemplaires. A Winnipeg, 110 exemplaires; à Vancouver, 50! Et il serait intéressant de voir combien achètent ce bouquin dans d'autres centres du pays, pour voir qui s'intéresse vraiment à l'avenir de la Confédération.

Lesage au Canada anglais: "Adaptez-vous au nouveau fait français, sinon nous pouvons faire cavalier seul"

St. Catherines, Ontario — Le premier ministre Jean Lesage a confronté les Canadiens anglais devant cette alternative très claire: ou s'adapter d'eux-mêmes au "nouveau fait français", ou accepter que le Canada français évolue dans un monde entièrement fait de ses propres mains. "Il n'y a pas d'autre choix", a-t-il déclaré.

S'adressant à une réunion conjointe des Chambres de Commerce de l'Ontario et du Québec, le chef du gouvernement de Québec a souligné que "le choix d'une croissance entièrement autonome est, je dois vous l'avouer, un désir latent dans le coeur de nombreux québécois".

"Il est évident, a-t-il dit, que la place qui doit finalement être la nôtre au Canada devrait être plus grande que celle que nous occupons en ce moment.

"Ce à quoi vous assistez n'est pas la simple revendication de l'une des dix provinces du pays, mais bien l'affirmation de l'un des deux groupes fondateur de notre régime politique."

Egalité de "fait" et non pas d'"apparence"

Parlant en anglais, M. Lesage dit que le Québec cherchait à atteindre une "égalité de fait" et non pas une simple "égalité d'apparence". ,

"Je tiens à souligner, dit-il, que l'égalité que nous cherchons n'a rien à faire avec ce que certains appellent "l'uniformité nationale". Cette égalité que nous désirons est non seulement une égalité de principe mais aussi une égalité de fonction et une égalité de pouvoirs traduite dans chaque phase concrète de la vie canadienne.

"Nous sommes et nous voulons rester différents, mais nous voulons occuper dans la Confédération de l'avenir la place qui, à notre avis, doit nous revenir."

Selon, le premier ministre québécois, "ce désir de croissance autonome latent chez beaucoup de Canadiens français du Québec constitue une tentation évidemment risquée" et dont "un réalisme élémentaire doit nous faire voir la présence".

La renaissance du "fait français"

L'orateur a toutefois ajouté qu'il y a peu de chances, dans l'immédiat, pour que l'on succombe à cette tentation".

"Les Québécois, dit-il veulent que les Canadiens de langue anglaise acceptent les désavantages inhérents au développement du Canada français. Sans préciser ces désavantages, M. Lesage dit que le Québec posait au Canada entier "une exigence", celle de la "reconnaissance du fait français à travers le pays".

Cette reconnaissances du fait français peut se traduire ainsi de façon concrète; par la pratique généralisée du bilinguisme dans la fonction publique fédérale, le respect des droits scolaires des Canadiens français, et l'acceptation de la participation des Canadiens français à la haute administration des entreprises privées.

Un statut différent est "bien possible"

Il laissa entendre que l'usage d'une signalisation routière et de documents publics bilingues dans les autres provinces contribuerait également à la reconnaissance du "fait français" dans tout le pays.

Posant la question de savoir quelle sera la forme de la Confédération de l'avenir. M. Lesage répondit qu'il est "bien possible" que le Québec y ait un statut différent de celui des autres provinces "en ce sens, précisa-t-il, que le Québec exercerait des responsabilités que les autres provinces, pour des raisons qui leur sont propres, préféreront laisser ou confier au gouvernement central", Mais bien présomptueux est celui qui essaie de prévoir l'avenir avec précision", a ajouté le premier ministre.

Certains délégués de la Chambre de Commerce du Québec ont vu dans le discours de M. Lesage la première offensive d'une campagne en vue de faire reconnaître avec plus de force le Québec par le reste du Canada.

L'ovation de la fin

M. Lesage a noté que le Québec d'aujord'hui, "s'efforce en outre de contrôler lui même l'origine des décisions susceptibles de le toucher dans ce qu'il considère essentiel".

Le Québec met de la prudence dans ces efforts, mais le premier ministre s'est empressé d'ajouter que cette prudence "ne veut pas dire que des décisions qu'il prend maintenant ne viendront pas contredire ou contrecarrer le terme éventuel de son évolution présente ou de celle du Canada tout entier."

Présentement, a-t-il ajouté, "le Québec met l'accent à la fois sur la décentralisation des pouvoirs et sur la participation à certaines politiques influant sur son économie ou son mode de vie".

A la fin de son discours, son auditoire de quelque 700 personnes se leva d'un seul mouvement pour l'applaudir longuement.

A l'écoute de Paul VI

— la dévotion au Sacré Coeur —

Cité du Vatican. — Sous le titre de "Investigabiles divitias Christi" le pape a adressé une lettre apostolique aux patriarches, archevêques et évêques à l'occasion du deuxième centenaire de l'institution de la fête du Sacré Coeur de Jésus.

Le pape y retrace tout d'abord l'histoire du culte réservé au Sacré Coeur depuis l'appel que lança en ce sens sainte Marguerite-Marie Alacoque jusqu'à l'institution de la fête liturgique par Clément XIII, le 16 février 1765.

Exprimant sa satisfaction pour les cérémonies organisées à l'occasion de ce deuxième centenaire, Paul VI déclare: "Nous désirons que l'institution de la fête du Sacré Coeur, mise opportunément en lumière, soit dignement célébrée par vous tous, vénérables frères, et par les populations qui vous sont confiées. Nous souhaitons qu'à toutes les catégories de fidèles soient expliqués de la façon la meilleure et la plus complète les fondements doctrinaux qui illustrent les trésors de charité infinie du Sacré Coeur, et que l'on organise des cérémonies religieuses spéciales pour que les chrétiens, animés de nouvelles dispositions d'esprit, rendent au Sacré Coeur de Jésus l'honneur qui lui est dû".

— le sens de la réforme liturgique —

Cité du Vatican. — Les critiques suscitées par la réforme liturgique ont été analysées par le pape dans une allocution qu'il a prononcée au cours de l'audience générale hebdomadaire mercredi dernier. Paul VI relève que ces critiques portent notamment sur certaines innovations dont notamment celle de recevoir la communion debout et celle de la fin brusque de la messe.

"Avant, disent les conservateurs, a souligné le pape, chacun pouvait prier à sa guise... à présent tout le monde répond, tout le monde s'agite, il n'y a plus de paix et l'on comprend moins qu'avant."

Ces critiques procèdent, de l'avis du pape, d'une absence de pénétration du sens des rites religieux et d'une certaine "indolence spirituelle qui ne veut pas fournir d'effort personnel d'intelligence et de participation pour mieux comprendre et mieux accomplir le plus sacré des actes religieux".

Le Saint-Père a admis que la réforme, en bousculant certaines habitudes pieusement observées, produisait une certaine désorientation et un certain agacement. Mais des explications et une assistance prêtée avec sollicitude peuvent faire rapidement diparaître l'une et l'autre.

"Quoi qu'il en soit, a ajouté le pape avec force, il ne faut pas croire qu'après quelque temps on redeviendra dévôts et paresseux comme avant. Non, le nouvel ordre devra être différent, il devra empêcher et secouer la passivité des fidèles qui assistent à la messe. Avant, il suffisait d'assister, à présent il faut participer. Avant la présence suffisait, à présent l'action et l'attention sont nécessaires. Avant quelqu'un pouvait sommeiller et peut-être même bavarder, à présent non, il faut écouter et prier".

Une accoutumance

Après avoir fait ressortir qu'à côté des critiques il y avait les manifestations d'enthousiasmes de ceux qui voient dans la réforme un moyen de "comprendre finalement et de suivre la cérémonie compliquée et mystérieuse de la messe", le pape a conclu:

"Cette admiration, cette sainte excitation, s'apaiseront aussi sans doute pour faire place à une paisible accoutumance. A quoi l'homme ne s'habitue t-il pas? Mais il faut croire que l'intensité religieuse que réclame la nouvelle forme de rite ne s'atténuera pas, non plus que le sentiment que l'on doit avoir d'accomplir simultanément deux actes spirituels: l'un de participation véritable et personnelle au rite, avec tout ce qu'il comporte d'essentiellement religieux, l'autre de communion avec l'assemblée des fidèles.

"Des actes qui tendent, le premier, à l'amour de Dieu, le second à l'amour du prochain. Voilà l'Evangile de la charité qui se réalise dans les âmes de notre temps et c'est vraiment une chose belle, nouvelle, grande, pleine de lumière et d'espérance. Mais rien ne pourra se faire, dans ce renouveau spirituel, sans votre coopération, sans votre participation."

"Ni Gentils, ni Juifs."

Rome (CCC) — "Ni Gentils, ni Juifs". Sous ce titre **L'Osservatore della Domenica** consacre aux événements sanglants de l'Alabama une note dans laquelle il constate avec amertume que les préjugés raciaux se manifestent un peu partout, fût-ce de façon confuse.

L'hebdomadaire écrit: "Nous sommes tous démocrates. Nous célébrons tous la liberté, l'égalité, la fraternité entre les hommes. Nous sommes nombreux à nous dire chrétiens. Mais nous ne parvenons pas à nous affranchir de certaines vues égoïstes qui, directement ou non, aboutissent à des formules racistes mal ébauchées, voire à des mesures législatives. On ne saurait nier que de nombreuses co-habitations, pour ne pas dire toutes, sont difficiles, que, les supporter, il est nécessaire d'avoir un véritable sentiment de justice associé à la charité, c'est-à-dire à l'amour et à la compréhension fraternels. A défaut de ce fondement, il est fatal, sans doute, que des erreurs répudiées, déplorées, condamnées avec horreur partout où elles se manifestent sous leurs formes les plus retentissantes, rentrent silencieusement par la fenêtre après avoir été chassées par la porte."

Et dimanche, le 14 mars, le Saint-Père a fait prier la foule rassemblée Place St-Pierre.

"Prions pour les pays où la guerre et la guérilla provoquent le massacre de vies humaines, pour les pays aussi où les désordres créés par des raisons de race et de couleur suscitent la haine, causent des victimes."

La Fédération des Caisses populaires bilingues de l'Alberta a tenu une assemblée générale à Edmonton

Samedi dernier, tout près de 25 délégués des Caisses Populaires Bilingues de l'Alberta se rencontraient dans la salle de conférence de l'A.C.F.A., en une assemblée générale présidée par Monsieur Arthur St-Pierre d'Edmonton. Il s'agissait surtout à cette assemblée de discuter, de corriger et d'approuver les constitutions de la Fédération des Caisses Populaires Bilingues de l'Alberta. L'on y remarquait des représentants de Beaumont, Bonnyville, Girouxville, Guy, Lafond, Mallaig, Morinville, Ste-Famille de Calgary, St-Joachim d'Edmonton, St-Paul, St-Thomas d'Aquin d'Edmonton ainsi que de Carda de St-Paul et Carda de la Rivière-la-Paix.

Après avoir pris connaissance et approuvé les procès-verbaux du secrétaire, les représentants de chacune des caisses décrirent l'attitude de leur groupe respectif à l'endroit de la Fédération. Il semble que déjà cette Fédération est assurée de la plus entière collaboration de la grande majorité des Caisses Bilingues de l'Alberta.

Tôt ou tard et très probablement assez tôt, la Fédération sera incorporée afin de lui donner une existence légale.

L'on a insisté sur l'importance de contacts fréquents entre caisses non seulement à l'occasion de rencontres générales à base provinciale, mais également de rencontres à base régionale.

Le budget qui avait été préparé le 11 octobre dernier par les membres de l'exécutif a été approuvé en principe mais l'on s'attend bien à ce que, en pratique, les chiffres que contient ce budget varient dans une certaine mesure.

Durant près de trois heures, les membres présents ont étudié, discuté et corrigé le projet de constitutions qui avait été également préparé par les membres de l'exécutif. Ces constitutions contiennent les buts que se propose d'atteindre cette Fédération: promouvoir les caisses sur le plan local, régional et provincial; aider à la formation de comités d'étude dans les différents milieux et alimenter ces comités en fournissant de la documentation et toute assistance technique; faciliter par tous les moyens appropriés la fondation d'une nouvelle caisse ou la réorganisation des caisses déjà existantes; se préoccuper de l'éducation et de la formation des dirigeants de caisses; revaloriser l'éducation et la publicité dans les milieux bilingues de l'Alberta; établir une saine collaboration avec la Credit Union League of Alberta; servir de trait d'union avec les autres mouvements coopératifs d'épargne et de crédit à travers tout le Canada bilingue; collaborer avec une caisse centrale déjà existante ou fonder une caisse centrale pour venir en aide aux caisses locales.

Pour atteindre ces buts, la Fédération dispose des moyens d'action suivants: contacts fréquents sur une base locale et régionale; publication dans la Survivance d'une colonne des Caisses Populaires; publication d'un bulletin périodique; distribution de brochures coopératives jugées utiles; émissions spéciales sur les ondes de C.H.F.A.; étude par le conseil d'administration des problèmes spécifiques à telle ou telle caisse; formation de comités ou sous-comités chargés de certaines responsabilités bien déterminées; collaboration avec tout autre activvité de nature à promouvoir le mouvement.

Il est prévu que cette Fédération sera administrée par un conseil d'administration, par un exécutif et par l'assemblée générale.

Après cette longue et très intéressante discussion, ce texte des constitutions fut approuvé à l'unanimité. C'est donc sur ce texte que les membres de la Fédération baseront leurs activités à l'avenir.

Après la tenue de cette assemblée générale, les membres de l'exécutif se sont rencontrés et ils ont décidé d'ouvrir un compte de banque exigeant la signature du président et du secrétaire pour toutes transactions bancaires.

Nul doute que cette Fédération des Caisses Populaires Bilingues de l'Alberta qui a été lancée par l'Association Canadienne-Française le 15 août dernier est appelée à rendre de très grands services en collaborant au développement économique de nos compatriotes de l'Alberta.

Un musulman au Vatican

Le président du Niger, M. Diori Hamani, est un fervent musulman. Mais comme il exerce en ce moment les fonctions de président du Conseil de l'Entente et que tous les Etats africains se sont sentis honorés de la promotion au cardinalat de Mgr Zungrana, archevêque de Ouagadougou, le premier cardinal noir francophone, il a pris la tête, avec son ami Maurice Yaméogo, chef d'Etat de Haute-Volta, de la très importante délégation de l'Afrique qui vient d'assister à Saint-Pierre de Rome à la remise de la barrette au prélat.

Nous l'avons rencontré avant son départ pour Niamey.

— Quelle impression rapportez-vous de Rome, monsieur le président?

— Tout d'abord, un souvenir inoubliable de cette cérémonie. Mes fonctions m'obligent quelquefois à assister à la messe à Niamey, mais à Saint Pierre, nous avons tout d'un coup entendu chanter l'Evangile en arabe! Pour nous, pour tous les musulmans qui étaient venus avec moi, c'était extraordinaire. Nous avons senti l'universalité de cette Eglise qui accomplit une révolution silencieuse et efficace.

— Avez-vous rencontré Paul VI?

— Le Saint-Père nous a tous reçus. Les chefs de délégation étaient d'ailleurs les invités du Vatican. Nous sommes allés aussi nous incliner devant la tombe de Jean XXIII, Ce que je retire de cet entretien avec le Pape, à qui j'ai demandé des religieuses pour que le Niger puisse développer encore plus ses possibilités d'enseignement, c'est que la tolérance et la fraternité sont les données essentielles de l'humanité. Voilà qui nous change de l'action de ceux, les Chinois notamment, qui veulent nous imposer leurs doctrines.

François Mennelet
(Le Figaro)

Mgr Edmund Donahoe vicaire général

Par décision de Son Excellence Mgr Anthony Jordan, o.m.i., archevêque d'Edmonton, M. l'abbé Edmund F. Donahoe, curé de la paroisse St-Patrick, devient vicaire général de l'archidiocèse. Il succède ainsi à Mgr W. B. Carleton, décédé le mois dernier, qui avait occupé cette fonction pendant près de 27 ans.

Né avec le siècle à l'île du Prince-Edouard, Mgr Donahoe fut ordonné prêtre en 1929. Pendant vingt ans il fut professeur de droit canon au Séminaire St-Joseph. En 1949, il fut appelé à fonder la paroisse St-Patrick.

Comme vicaire général, il jouit de tous les pouvoirs ordinaires de l'archevêque, et, en l'absence de celui-ci, il est le grand responsable de l'archidiocèse. Il a préséance sur tout le clergé, il a droit à tous les insignes et privilèges d'un prononotaire apostolique titulaire, et prend le titre de Monseigneur.

Mgr Donahoe, nos félicitations et nos hommages.

La première famille d'Edmonton

Notre nouveau maire, M. Vincent Dantzer, est avocat de profession, et son épouse également. Ils appartiennent à la paroisse cathédrale, et ont neuf enfants. Deux garçonnets vont au Collège St-Jean, quatre fillettes à l'Académie Assomption.

Racisme au Canada

Saskatoon. — La population de race blanche de la Saskatchewan manifeste une ignorance et une intolérance inadmissibles à l'égard des problèmes concernant les Indiens et les Métis. "Nous sommes de mauvais Canadiens qui s'imaginent que des Indiens doivent nous aimer parce que nous les traitons comme des enfants stupides", a affirmé le docteur Pohorecky, professeur d'anthropologie, lors de la conférence qu'il prononçait lundi à l'Université de Saskatchewan.

Selon M. Pohorecky, aussi bien les Indiens que les Métis ont des raisons de mépriser les Blancs qui, dans le nord, gagnent des salaires vingt fois plus élevés que ceux qu'on leur donne. Faut-il s'étonner dès lors que la majorité des Indiens qui se trouvent actuellement en prison ont été condamnés à cause du manque d'argent nécessaire pour payer les amendes de diverses natures?

Voyage interprovincial albertain

Le voyage interprovincial albertain aura lieu, cette année, du 5 juillet au 10 août. Pour diriger ce voyage, on aurait besoin d'une monitrice et d'un moniteur: de préférence des personnes mariées qui sont dans l'enseignement.

Il s'agit d'accompagner une trentaine de jeunes de la province qui feront une tournée dans l'Est, en autobus. Il y aura également un aumônier attitré pour le voyage.

Prière de vous adresser au secrétaire de ce voyage: M. Henri Moquin, 11728 136e avenue, Edmonton.

Ranger IX

Le Ranger IX a aluni ce matin, tel que prévu. Environ 1,300 milles avant d'arriver à destination, ses caméras prirent des photos qu'elles transmirent immédiatement à la terre. Ces photos du cratère Alphonsus révèlent que lorsque l'homme sera prêt à faire ce voyage, il ne devra pas alunir sur un cratère.

L'O.N.F. met trois cinémathèques à la disposition des Franco-Albertains

L'Office National du Film célébra son 25e anniversaire en septembre 1964 Depuis les débuts des activités de l'Office, les productions françaises furent toujours placées à la disposition de la population Albertaine.

Un relevé d'utilisation fait en mai de l'an dernier, semble indiquer que les films français sont guère utilisés, Pour répondre et faciliter l'accès de films français, le bureau provincial de l'ONF accepta une nouvelle formule de distribution. Celle-ci se résume en établissant un dépôt de distribution en chaque région de population française. Ces dépôts fonctionnent présentement! La région d'Edmonton devra porter ses demandes au bureau provincial de l'A CFA. La région de Rivière-la Paix est desservie par le dépôt situé au Centre d'Information, Collège Notre-Dame, Falher. Mme Bogusz, du Centre d'Information Catholique de St Paul, est la cinémathéquaire du dépôt de la région St-Paul-Bonnyville.

Puisque le film joue un rôle de plus en plus important dans l'activité des groupes sociaux et scolaires, des cercles d'étude et des autres groupements, nous encourageons ces derniers à adresser leurs demandes au dépôt désservant leur région. Un catalogue complet d'information de contenu, et même l'appareil de projection, peuvent être obtenus de ces centres. Nous encourageons les utilisateurs à placer leurs demandes de films environ dix jours à l'avance, pour assurer que les films désirés soient libres pour la date proposée.

Les cinémathèques reçoivent aussi la littérature d'information, annonçant les nouvelles productions de l'O.N.F., ainsi que la publicité élaborant les projets courants de l'office.

Toutes personnes désirant plus amples informations, ou ayant un projet spécial, peuvent adresser leurs demandes au représentant, M. Henri Moquin, Office National du Film, Edifice des Postes, Rive Sud, Edmonton, ou en signalant le numéro 433-1564 ou 439-3107.

Pièces françaises

Le Club français de l'école Ross Sheppard, à Edmonton, prépare trois pièces françaises pour ses membres. Il participera également à une soirée organisée par tous les clubs français de la ville d'Edmonton. Puis, il publie un petit journal français qui s'appelle L'Etoile.

L'Alberta s'opposera à l'application du rapport Hall par Ottawa

Edmonton. — Le gouvernement de la province d'Alberta a fait savoir mercredi qu'il protestera contre l'adoption d'un régime national d'assurance santé obligatoire. Le ministre de la Santé, Dr J. Donovan Ross, a déclaré notamment que si le gouvernement fédéral décide d'imposer un tel régime, l'Alberta refusera d'y participer.

"Nous n'allons pas abandonner notre plan bénévole, a-t-il dit, et nous considérons que l'expérience de certains pays à démontré d'une façon suffisamment explicite qu'aucun gouvernement n'est en mesure d'imposer un régime national d'assurance santé obligatoire."

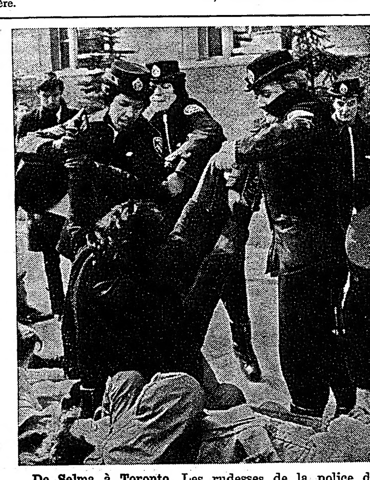
Le ministre a ajouté que, selon lui, les provinces devraient être autorisées à se prononcer contre tout régime obligatoire et qu'elles devraient recevoir une aide d'Ottawa afin de financer leurs plans propres.

Le régime albertain

Dans le cadre d'un régime bénévole, le gouvernement laisse à chaque personne le droit de décider si elle veut souscrire et il donne les subsides aux familles pauvres qui veulent participer au régime mais n'ont pas les moyens de le faire. Dans le cadre d'un régime obligatoire, tel qu'il existe en Saskatchewan, par exemple, tous les résidants sont obligés de faire des déboursés prévus par ce plan.

Le docteur Ross a affirmé, par ailleurs, que d'après la constitution le service de santé relève de l'autorité provinciale et que le gouvernement fédéral ne doit pas s'ingérer dans ce domaine sans le consentement des provinces.

Rappelons que la Commission royale d'enquête Hall a recommandé, l'an dernier, que le Canada devrait avoir un régime obligatoire d'assurance santé, financé dans une large mesure par le gouvernement fédéral et administré, dans chaque province, par une commission provinciale distincte.



De Selma à Toronto. Les rudesses de la police de l'Alabama à l'endroit des Noirs qui veulent être reconnus, ont déclenché des vagues de protestations auprès des consulats et ambassades américaines. Ici, trois femmes polices ramassent une jeune fille qui, avec des centaines d'étudiants, manifeste devant le consulat américain à Toronto.

La famille chrétienne à l'heure du Concile

par le Père E. Legault, c.s.c.

Toute comparaison est claudicante; d'accord. J'en risque pourtant une. Je vois une certaine analogie entre l'actuel Concile et l'origine des mondes, alors que **"l'esprit de Dieu planait sur les eaux"** (Gen. 1, 2). Les savants posent en thèse qu'au départ du cosmos, de cette création faite par le Verbe, Parole de Dieu il y eut une masse informe, encore mal articulée en apparence, mais dotée d'un dynamisme innombrable qui a progressivement donné ses fruits: cette terre que nous habitons, ces galaxies que la curiosité de l'homme s'essaie à arpenter, les animaux des forêts et de la mer, au sommet: l'humanité pensante et active, reflet de Dieu. Quoi qu'on en ait, le mot de la Bible: **"Faisons l'homme à notre image, comme notre ressemblance"** n'est pas contredit par la théorie évolutionniste. Ce que je retiens, et qui nourrit mon adoration devant la transcendance et le génie de Dieu, de cette somptuosité informe qui allait éclater en chefs-d'oeuvre, au cours des millénaires...: **"un flot montait de terre, dit** encore la Bible, **et arrosait toute la surface du sol"**

Où est-ce que je veux en venir? Attendez. Ma comparaison est boiteuse, je l'ai dit. Et je n'irai pas jusqu'à prétendre ridiculement que l'église du Christ a commencé avec Vatican II. Là où je vois un rapprochement, c'est dans la période imprécise, informe en quelque sorte, qui a suivi l'annonce du Concile par Jean XXIII: minutes de tâtonnements de l'Eglise, minutes de résistance du magma ecclésial, minutes d'expectation lourde. Personne n'aurait su dire ce que serait ce Concile, considéré par quelqu'un comme un caprice énorme d'un pape presque octogénaire. Nous savons maintenant que **"l'esprit de Dieu planait sur les eaux"** et que le projet, mal articulé en apparence, proposé à l'artisanat épiscopal, contenait un dynamisme qui commence à peine à éclater sur l'Eglise et sur le monde. La communauté chrétienne n'est pas née avec le Concile, non. Mais il n'est pas exagéré de dire qu'elle entre dans un autre âge et qu'elle trouvera, en elle, le gonflement qu'il faut pour soulever l'humanité du XXIe siècle. Nous sommes déjà, dans l'Eglise de demain. Elle s'inscrira sous le signe de la pauvreté, du service, de la conscription générale de tous ceux qui croient au Christ.

L'Eglise de demain sera jeune, de la jeunesse même de la grâce. Elle ne sera pas triomphaliste, mais le Christ multipliera ses conquêtes amoureuses; elle sera de plus en plus minoritaire dans un monde où la poussée démographique jouera contre elle, mais elle sera, merveilleusement, le levain dans la pâte, dans cette pâte grouillante et angoissée qui bouge dans tous les sens, à la recherche de son âme.

Je suis optimiste? Oui, Malgré toutes les contre-indications, il n'a jamais été si facile de cultiver la vertu d'espérance. Il y aura du déchet, beaucoup de déchet; l'athéisme n'est plus un phénomène localisé et sournois: il devient agressif et foisonnant. Plusieurs se fermeront à la lumière. Mais en même temps surgira une relève chrétienne.

Impatience du laïcat

Mon espérance n'est pas tout à fait gratuite. J'ai des raisons pour l'appuyer. L'une d'elle est, peut-être, ce que j'appellerai un des faits majeurs de Vatican II. Pour la première fois, dans l'histoire de l'Eglise, un Concile s'est attardé au laïcat. Pour la première fois, un Concile s'est appliqué à définir l'Eglise dans son essence profonde. Nous savons désormais plus clairement qu'elle est "le Peuple de Dieu en marche" et qu'il n'y a pas, dans le Corps mystique du Christ, de cellules qui ne soient pas fonctionnelles. Saint Paul l'avait dit, dans le temps, mais nous l'avions presque oublié. A force de mettre l'accent sur les cellules majeures (majeures par leurs responsabilités): le Pape, les évêques, les prêtres... une équivoque s'était durcie: l'Eglise, c'était les clercs. J'ai hâte que l'on accomplisse une rectification de notre vocabulaire et que l'on s'habitue à ramasser sous le mot "Eglise" tous les baptisés. La hiérarchie, c'est une partie de l'Eglise: celle que le Christ a voulu pour la structuration et l'animation de son Corps mystique. Elle est un service. Et le remarquable du Concile, c'est qu'au moment même où les évêques se valorisaient, en quelque sorte, par l'affirmation de la collégialité, ils insistaient sur le caractère de service fraternel que devra revêtir, de plus en plus, leur fonction dans l'Eglise. Mais ils sont, essentiellement, des baptisés. On sait le mot de saint Augustin: **"Comme baptisé, je suis frère avec vous; je suis évêque pour vous."**

Donc, le laïc fait partie intégrante de l'Eglise. Le clerc c'est, à l'origine, un laïc qui est le produit de la communauté ecclésiale; laquelle est proprement sacerdotale: **"Vous êtes un sacerdoce royal; une nation sainte..."** Le clerc émerge, un jour, de cette communauté; il n'en sort pas. Il est "ordonné" pour un service: pour présider, d'abord, à la fonction sacerdotale communautaire. Il n'a pas à se couper de la communauté chrétienne. S'il le fait, il cesse d'imiter le Christ qui n'a cessé de se proposer comme le "fils du charpentier", qui mangeait avec les publicains, qui pleurait sur Jérusalem. Il le doit d'autant moins que, par un miracle de l'amour divin, il est "ordonné" à devenir le double du Christ et à reprendre, de ses lèvres confuses, les paroles même du Christ: **"Ceci est mon corps... Je t'absous de tes péchés: va en paix."** Il faut rappeler ces choses, au moment précisément où l'on re-découvre le sacerdoce du laïc.

Mais la dimension de "l'ordination" sacerdotale (de l'évêque d'abord, dont le prêtre n'est que le vicaire) n'abolit pas la réalité du laïc qui, étant cellule du grand Corps, cellule vivante, active, nécessaire, participe au sacerdoce unique du Christ. Il ne saurait consacrer, à l'autel, mais il peut, dans la perspective du Calvaire, faire de sa vie et de sa mort acceptée, une offrande à Dieu qui a une valeur sacerdotale: entendez une valeur d'hommage, d'adoration au Père, une valeur de rédemption. Parce que cette offrande peut participer, dans la foi et l'amour, au sacrifice suprême et souverain du Christ, tête du Corps mystique. C'est en vertu de ce sacerdoce commun à tous les baptisés qu'un Jean XXIII, par exemple, a offert sa mort à Dieu, l'ayant vu venir sereinement, avec une sorte d'allégresse filiale qui a ému le monde entier. Incapable de célébrer., il a fait de son lit d'agonisant un autel; et sur l'autel, il a voulu devenir victime propitiatoire en union avec le Christ, à la manière du Christ. Cet exercice du sacerdoce chaque laïc peut le réclamer comme une fonction propre et qui prolonge, en quelque sorte, la messe à laquelle il a "participé" (parti-ciper... c'est-à-dire: prendre part). Ce ne sont pas là des suggestions flatteuses, une sorte de surenchère, pour amadouer le laïc: cela correspond à une vérité proclamée solennellement par l'Eglise hiérarchique.

Depuis quelque temps, déjà, bien avant le Concile, des laïcs s'interrogeaient sur la signification de leur baptême. Etait-il un sacrement qui les inscrivait anonymement, passivement, dans le conglomérat de l'Eglise? Ou bien, l'intégration réelle au Christ? Ils avaient découvert qu'ils pouvaient jouer les prophètes, je veux dire: témoigner de l'Evangile, par leurs paroles et surtout par leurs actes; le faisaient-ils comme des resquilleurs ou comme des artisans habilités? Peu à peu, s'éclairait leur religion. Un Père Congar, o.p., publiait des **"Jalons pour une théologie du laïcat"**. Il y eut la patiente pédagogie de l'Action catholique... Si bien qu'un des phénomènes préalables au Concile, ce fut une sorte d'impatience dans plusieurs couches de la chrétienté: les laïcs attendaient, sans toutefois totalement l'espérer, ce passage de la Constitution dogmatique sur l'Eglise qui non seulement justifiait leur impatience mais lui donnait le feu vert: désormais, le laïc a un rôle à jouer, irremplaçable, dans le monde sous le signe de l'Evangile. Il n'aura plus jamais l'impression d'être un instrus ou un sous-bedeau: il a son chantier, il est responsable, il porte l'Eglise à sa manière. **De fait, le corps ne se compose pas d'un membre unique, mais de plusieurs. Si le pied disait: "Je ne suis pas la main; je ne fais pas partie du corps", en serait-il moins du corps pour cela?... Si tout le corps était l'oeil, où serait l'ouïe? Si tout était oreille, où serait l'odorat?"** (Cor. 12)

Il y a, particulièrement, un domaine où le prêtre ne peut agir qu'indirectement: c'est celui du foyer. Quel que soit son zèle, le prêtre ne pourra jamais se substituer à l'action du papa et de la maman qui, en contexte de foi, sont les premiers responsables de cette **"Eglise miniature"** que doit devenir une famille de baptisés. Si la paroisse est une cellule de la grande Eglise universelle, le foyer chrétien est une cellule de la paroisse.

Je voudrais alerter, ici, tous les parents qui me liront, leur faire prendre conscience de la grandeur de leur tâche: il ne suffit pas **"d'élever"** leurs enfants pour en faire des citoyens sortables et les immuniser contre la délinquance juvénile qui guette non seulement les petits sacrifiés des taudis lépreux, mais aussi bien les "enfants de bonne famille". Le papa, qui se veut chrétien, doit s'arrêter, un moment, au milieu de sa vie, et recevoir en plein plexus solaire cette vérité choc: il est le chef d'une "PETITE EGLISE"; il doit y jouer un rôle de prêtre et, dans une certaine mesure, d'évêque. C'est un Père de l'Eglise qui nous l'a rappelé, il y a déjà longtemps. Le père de famille doit se reconnaître investi.

Et ne croyez pas que je déraille ou me livre au jeu des constructions imaginaires, trop belles pour être vraies. Des pères de famille qui vont jusqu'au bout de leur vocation, il y en a actuellement de chair et d'os, dans l'Eglise. Ils se multiplieront... Notre chrétienté occidentale devra une bonne partie de son dynamisme à l'épaulement de la famille. Péguy appelait le père de famille **"le grand aventurier du monde moderne"**: il disait juste. L'aventure qui est proposée au père de famille est faite, non seulement du pain à gagner (ce qui est, déjà énorme) mais encore, mais surtout, de cette application consciencieuse et quotidiennement exigeante à jouer son rôle d'animateur spirituel de la **"petite Eglise minature"**. Etre parmi ses enfants un témoin de l'Evangile, pris au sérieux. Bienheureux enfants qui trouveront à s'identifier, dans leurs tendres et maléables années, à un père qui suggère, partout son comportement, le Père du ciel, de qui toute paternité découle.

Quant à la mère, elle doit être l'âme de la "petite Eglise": programme immense qui épuisera toutes les ressources profondes de sa maternité.

Ceci étant dit, vous n'aurez pas à me tordre le bras pour me faire écrire que j'ai une admiration sans borne pour un foyer où règne la charité, où la joie respire comme naturellement; il ne faut pas chercher longtemps pour trouver l'explication: le Christ est au centre.

(L'Oratoire, mars 1965)

LA SURVIVANCE

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109ème rue, Edmonton, Alberta.
Tél.: Direction: GA 2-0388; Imprimerie: GA 2-4702
Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.
Rédacteur: R.P. Clément Tourigny, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoie postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa, avec paiement comptant.

MERCREDI LE 24 MARS 1965

Dieu nous parle:

Celui qui craint le Seigneur n'a peur de rien, il ne tremble pas car Dieu est son espérance. (Eccli 34, 14)

Passion et colère abrègent es jours, les soucis font vieillir avant l'heure. (Eccli 30, 24)

(TEXTES CHOISIS PAR LA SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.)

La réunion de Moscou

par David Floyd

En dépit d'efforts désespérés de la part des Russes pour le cacher, la véritable signification de la réunion des dirigeants communistes, qui s'est ouverte à Moscou le 1er mars, est que le mouvement communiste est profondément divisé et le restera probablement pour longtemps. A vrai dire, il était juste de dire dès que la conférence s'est ouverte en l'absence des représentants du parti communiste chinois et de six autres partis communistes qu'il n'y a pas de "mouvement communiste" dans le monde, mais bien deux mouvements communistes, l'un se réclamant de Moscou et l'autre de Pékin.

C'est là un fait important, susceptible d'avoir des conséquences de grande portée non seulement pour les communistes, mais pour le reste du monde également. La cassure entre les Russes et les Chinois est apparente depuis au moins 1960, et la nature de leurs divergences est connue depuis longtemps. Mais jusqu'à ce que se tienne ce rassemblement "croupion", il était encore possible aux deux camps de prétendre que "l'unité" fondamentale du mouvement communiste n'avait pas été ébranlée par le différend sino-soviétique. Ce n'était, disait-on, qu'une querelle de famille.

Quoi qu'il advienne de la réunion de Moscou, le masque de "l'unité" est maintenant tombé. L'extraordinaire secret dans lequel la conférence s'est tenue n'a pu dissimuler le fait que le manda du Kremlin ne s'étend plus sur tout le monde communiste. Il était inévitable que les communistes chinois boycottent la réunion et il n'y a rien d'étonnant à ce que les Nord-coréens et les Nord-vietnamiens les aient imités. Rien de surprenant non plus à ce que l'autre parti communiste régnant à savoir le parti albanais, qui est plus chinois que les Chinois eux-mêmes, ait refusé de se rendre à Moscou. Mais les Russes ont dû être très déçus que ni le parti japonais, ni le parti indonésien (celui-ci étant le plus important du monde), n'aient jugé bon de répondre à l'invitation de Moscou. Toutefois, le plus dur à avaler pour les Russes a dû être l'absence des communistes roumains. Pour la première fois l'un des "satellites" est-européens de la Russie a jugé bon de défier le Kremlin. La Roumanie, membre du pacte de Varsovie, ne suit plus.

Ce n'est pas certes pas par manque d'effort de la part des Russes que la conférence du 1er mars n'a pas réussi à réunir les vingt-cinq partis auxquels les Russes ont adressé leur invitation voilà près de douze mois. En vérité, on pourrait dire qu'ils sont même allés jusqu'à éliminer M. Kroutchchev de la direction du parti communiste et du gouvernement soviétique dans leurs efforts pour apaiser les Chinois et les assurer du désir d'amitié russe. Les successeurs de M. Kroutchtchev ont alors tout fait pour se concilier la bienveillance des Chinois et de leurs partisans, sauf abandonné complètement l'idée de convoquer la réunion. Ils ont tout d'abord remis celle-ci, qui devait avoir lieu en décembre, au mois de mars. Puis, M. Kosyguin, le nouveau premier ministre, a fait un pèlerinage à Pékin, Hanoi et Pyongyang et offert aux Chinois et à leurs amis une reprise ou un accroissement de l'aide économique et militaire russe. Dans le même temps, les Russes ont voulu limiter l'importance de la réunion du 1er mars en la situant au niveau d'une simple "consultation" sur des questions non controversées et ont promis qu'il n'y serait pas du tout question de condamner les Chinois ou de les exclure du mouvement communiste. Tout ce que les Russes demandaient en retour, c'était d'être à même de tenir la réunion à laquelle ils s'étaient engagés du temps de Krouchtchev, parce que y renoncer complètement eut entrainé une trop grande perte de prestige pour le leader nominal du mouvement communiste mondial.

Mais les Chinois sont restés froids aux invites des Russes. Loin de considérer celles-ci comme un signe de bienveillance, ils y virent un signe de faiblesse, et décidèrent de tirer parti de leur avantage au maximum. Au lieu de cesser leur polémique anti-russe, ils ont continué à déverser leur avalanche de mots pendant toute la durée de la réunion de Moscou, en répétant à l'envie que les successeurs de Moscou étaient tout aussi exécrables et "revisionnistes" que lui-même l'avait été. Et de peur que quiconque ait des doutes sur leur point de vue à l'égard de la réunion de Moscou, ils ont publié dès la veille de son ouverture une longue et violente dénonciation d'un ouvrage de M. Boris Ponomaryov, directeur des départements internationaux du parti communiste soviétique. Ils ont qualifié le livre "d'encyclopédie du révisionisme" et accusé M. Ponomaryov de faire du "krouchtchevisme sans Krouchtchev". M. Ponomaryov était des délégués russes à la réunion du 1er mars.

Les Chinois sont de toute évidence peu disposés à faire des concessions ou à rendre la position des Russes plus aisée. Les nouvelles assurances données par M. Kosyguin n'ont pas suffi à les amener à participer à une réunion à laquelle ils avaient d'emblée été hostiles et dans laquelle ils n'ignoraient pas que les Russes jouiraient d'un appui majoritaire substantiel. Les communistes chinois, semble-t-il, ne font pas beaucoup confiance aux Russes.

Que veulent donc les communistes chinois? Leur position est en fait plus claire — parceque plus intransigeante que celle des Russes. Ils arguent que les divergences existant entre eux-mêmes et les Russes sont de caractère majeur, qu'elles portent sur des aspects fondamentaux de la politique, de la stratégie, et de l'idéologie communistes, et que, tant que ces divergences ne seront pas aplanies, il ne saurait y avoir de véritable "unité" dans le mouvement communiste. Le moyen évident de les surmonter est de tenir des entretiens bilatéraux entre le parti communiste chinois et le parti communiste russe et, alors seulement, si un accord intervenait, d'organiser une conférence mondiale des partis communistes. Tant qu'un tel accord ne sera pas intervenu, — prétendent les Chinois, — il ne sert de rien de tenir une quelconque conférence. En vérité, disent-ils, les Russes n'ont aucun droit d'en convoquer une.

Certains signes indiquent que les successeurs de M. Krouchtchev sont près à faire quelque effort pour se mettre à la portée des Chinois. Ils ont établi une série de propositions qui, croit-on savoir, ont été également présentées à la réunion de Moscou, propositions destinées à amener une amélioration progressive des relations sino-soviétiques. Elles réclament la cessation de la polémique publique, des conversations bilatérales avec le parti chinois, des consultations sur les questions majeures de politique étrangère, ainsi qu'un accroissement du commerce sino-soviétique et de la collaboration scientifique et technique entre les deux pays. Rien n'indique toutefois que les dirigeants chinois sont disposés à répondre favorablement à cette démarche russe. Ils tenaient sans aucun doute à voir comment se comporteraient les Russes à la réunion de Moscou; il est certain qu'ils voulaient que les Russes fissent un geste qui marquât de façon très nette la reconnaissance de l'autorité de la Chine dans le mouvement communiste.

De toute évidence, en dépit des efforts de Moscou pour se les concilier, les Chinois continuent de faire preuve d'une extrême intransigeance.

EN VENTE CHEZ
SCHOLA
11540 ave Jasper
Edmonton
488-1212

La Maffia du pensionnat

par Jean Miville-Deschênes

Un second livre prend place dans la collection "Les quatre vents", collection si intéressante pour les adolescents.

La jeunesse connaît bien ce mot "maffia" qui sert à identifier ces sociétés secrètes étrangères, bien organisées, surtout aux Etats-Unis, et prolifiques en projets meurtriers de tous genres. Ne nous alarmons pas cependant. La maffia dont nous entretient Jean Miville-Deschênes n'a rien de commun avec le genre habituel. Il s'agit d'une société secrète fondée par des collégiens pensionnaires qui trompent ainsi leur ennui et leur chagrin d'être éloignés de leur famille.

Ecrites sous forme de journal personnel par un petit gars, Jacques, qui ne manque ni d'audace, ni d'intelligence, ces aventures amuseront certainement les jeunes lecteurs. Ils se rendront compte qu'une bonne intention peut dégénérer en multiples conséquences assez désastreuses si la rancune, l'injustice et l'illogisme viennent brouiller le projet initial. C'est à cette conclusion qu'en viendra Jacques pour qui la maffia, au pensionnat, n'aura été qu'une crise passagère, assez enrichissante cependant pour faire fleurir des amitiés fidèles.

Un livre avec jaquette illustrée qui enrichit cette collection jeune mais déjà connue par un premier titre alléchant, "Lettres de mon moulin" d'Alphonse Daudet.

$2.00

La vraie formule du journal catholique:

attentif à la fois à informer et à former ses lecteurs

S. S. Paul VI

Paris ICCCq — A l'occasion de la parution de son 25,000e numéro, le quotidien catholique "La Croix" de Paris, a reçu du pape Paul VI la lettre autographe suivante:

"Au moment où la Croix fête la parution de son 25,000e numéro, nous tenons à unir nos actions de grâces aux vôtres et à vous adresser, ainsi qu'à vos collaborateurs, nos félicitations, nos voeux et nos encouragements.

"Pour nous, qui lisons et apprécions ce grand quotidien catholique depuis de longues années, l'anniversaire que vous célébrez aujourd'hui évoque, en effet, tout un passé de fidélité à l'Eglise et au Saint-Siège.

"Le modeste journal qui, il y a plus de quatre-vingt ans, faisait son entrée dans la presse française grâce au zèle et à la clairvoyance d'une courageuse équipe de religieux Assomptionnistes, a vu progressivement s'élargir ses horizons et son audience. Il occupe maintenant avec honneur sa place dans le concert des grands organes d'information de votre pays, et la confiance que l'épscopat français lui témoigne prouve assez qu'il a su triuver la vraie formule du journal catholique: attentif à la fois à informer et à former ses lecteurs.

"D'une part, grâce à son souci de donner au fait religieux la place qui lui est due, La Croix rend aux catholiques de France un inappréciable service; elle vient encore de la montrer par l'abondance et la qualité de ses chroniques sur le Concile. D'autre part, elle ne leur rend pas un moindre service en les aidant à porter, jour après jour, sur les faits profanes, un jugement chrétien; car il faut nécessairement aujourd'hui que chacun se forme une pensée sur les événements et la marche du monde, et - nous le disions naguère - "il n'est pas possible que cette pensée reste conforme aux principes chrétiens, sans l'aliment, la suggestion, le stimulant d'un journal catholique."

(LOsservatore Romano, 5 mai 1964q

"C'est pourquoi, cher Fils, nous vous encourageons à poursuivre généreusement vos efforts, dans la confiance que les catholiques de France continueront à les apprécier comme nous le faisons nous-même, et auront à coeur d'apporter à leur grand quotidien national l'appui et le soutien qu'il mérite. Dans ces sentiments, nous vous accordons ainsi qu'à la grande famille de La Croix, notre affectueuse bénédiction apostolique."

—L'ennui est une des formes de la lâcheté.

Vladimir Ghika

* * *

—L'ennui est entré dans le monde par la paresse.

La Bruyère

PUBLIC DRUG
Prescriptions et autres produits
Service courtois
11229 ave Jasper, Edmonton
Tél. 488-4665

Cartes Professionnelles

Dr L.-O. Beauchemin
Médecin et Chirurgien
207-208 édifice du Grain Exchange
Calgary, Alberta

Dr A. O'Neill
Dentiste
307, Immeuble McLeod Bilingue
Tél. rés. 422-8369 — bur. 422-4421

Dr Michel Boulanger
M.D., L.M.C.C., — Chirurgie
Edifice Boulanger — Tél. 424-4959
Edmonton Rés. HU 8-3017

Dr Peter A. Starko
Dr Jos. J. Starko
Dr Al. A. Starko
Optométristes
Examen des yeux
230 édifice Tegler — Tél. 422-1248

Dr Charles Lefebvre
B.A., M.D., L.M.C.C.
Spécialiste en maladies internes
Suite 6, Edifice LeMarchand
100ème avenue et 116ème rue
Tél. bur. 488-5932—rés. 488-9816

Geo. R. Brosseau
Avocats
Duncan, Miskew, Bowen, Craig, Brosseau et Horne
10048 - 101A ave — Tél. 422-1151

Dr Richard Poirier
B.A., M.D., L.M.C.C.
Spécialité: maladies des enfants
Suite 5, René LeMarchand Mansion
Tél. bur. 488-2134—rés. 488-5725

Dr L. Giroux
Dr F. D. Conroy
Dr H. Ramage
Spécialistes en urologie
462 professional Bldg. Tél. 4226271

Dr J.-P. Moreau
M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c)
Chirurgie orthopédique-traumatologie
Suite 4, Edifice LeMarchand
100ème avenue et 116ème rue
Tél. bur. 488-5235—rés. 424-1768

Dr G.-René Boileau
M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (C)
Dip. de l'ABS
Spécialiste en chirurgie
211 édifice Northgate
Tél. bur. 424-3636 — rés. 488-1389

Dr A. Clermont
Dentiste
Docteur en chirurgie dentaire
230, édifice Birks, angle 104ème rue et avenue Jasper
Tél. rés. 488-2113 — bur. 424-5838

Dr Arthur Piché
B.A., M.D., L.M.C.C.
Médecin et Chirurgien
Suite 110, Edifice LeMarchand
Tél. 488-0497 — 488-7924

Dr Angus Boyd
B.A., M.D., L.M.C.C., F.R.C.S. (c)
spécialiste en
Maternité et maladies de femmes
Suite 2, René LeMarchand
Tél. bur. 488-1620 — rés. 488-8893

Lionel R. Tellier, C.R.
Avocat, Notaire
431 édifice Tegler, Edmonton
Tél. bureau: 422-1420 — 422-0797
Tél. résidence: 488-3229

J. Robert Picard
OPTOMETRISTE
Tél. bur. 422-2342 — rés. 422-3949
10343 ave Jasper, Edmonton

Lucien Maynard, C.R.
Avocat
Tél. 429-4295 Edifice Tegler
Rés. 433-6385 Edmonton, Alta

Dr W. Pourbaix
M.D., L.M.C.C.
Spécialiste en maladie internes
Suite 219, Edifice LeMarchand
100ème avenue et 116ème rue
Tél. bur. 482-1737 — rés. 488-6741

Dr R. J. Sabourin
DENTISTE
213 LeMarchand — Edmonton
Tél. bur. 488-1880 — rés. 483-3713

Dr Paul Hervieux
Dentiste
Edifice Glenora Professional
10204 - 125e rue
Tél. bur. 482-3488 - rés. 454-3406

Paul R. Keroack, C.A.
associé à
NASH & NASH
comptables agréés
Edmonton — Calgary
Grande Prairie — Peace River

Guy J. Fontaine
B.Sc. LL.B.
AVOCAT — NOTAIRE
Ch. 203, 14920 Stony Plain Road
Tél. bur. 484-1394 — rés. 489-0752

T. H. Therriault
Notaire public
Agent d'immeubles
Tél. bureau: 65 — rés. 50
C.P. 600 Falher, Alberta

Dr C. Campbell-Fowler
Médecin et Chirurgien
Falher, Alberta
Membre de l'Hôpital Sacré Coeur, McLennan
Tél. Falher 86

Le passager de la nuit

— ROMAN DE J.-P. BENOIT —

9

Alexandre resta dans sa chambre jusqu'à l'heure du dîner. Il lui déplaisait d'aller converser avec les officiers qui, rentrés depuis peu, menaient grand tapage au salon. Alexandre lisait. Il avait neuf ans lorsque la révolution avait éclaté et cela l'avait empêché d'aller au collège comme son frère qui durant trois années avait appris le latin et le grec à Grenoble; aussi le cadet de Valone était-il conscient de son ignorance en bien des domaines et, quand il était las de la chasse, il s'absorbait dans les auteurs anciens pour se donner des rudiments de culture. Il eût aimé connaître les thèses des philosophes modernes dont on avait tant parlé ces derniers temps, sans être souvent trop au courant, mais leurs oeuvres ne figuraient pas à la bibliothèque du château. Son père, mort en juillet 1789, le mois fatal à la monarchie, les avait en horreur; et depuis... on avait eu d'autres chats à fouetter que d'acheter des livres, sans parler de sérieux embarras d'argent.

— Monsieur est servi.

Tant de déférence stupifia Alexandre. Hubert ne lui avait jamais adressé la parole ainsi. Etait-ce la présence des officiers du directoire qui le rendait aussi cérémonieux? Ou bien la nouvelle importance prise par le cadet depuis le départ d'Olivier?

Dans la salle à manger le maître de céans eut une nouvelle surprise. Hubert avait sorti des remises après les avoir sérieusement astiquées les vieilles torchères d'argent qui servaient aux fêtes du temps, lointain déjà, de l'ancien régime. C'étaient elles qui, fichées aux murs, dispensaient la lumière aux convives. Sans loute la traditionnelle chandelle à l'odeur de suif avait-elle été jugée insuffisante pour une telle société. Autre changement, Goupil ne vint pas comme à l'habitude tourner autour de son maître pour mendier quelques morceaux. Hubert avait décrété le Saint Bernard indésirable et celui-ci devait ronger son os au fond du chenil en ruminant de sombres pensées sur l'ingratitude humaine.

Seuls deux officiers étaient présents. Sénart manquait, ce qui d'ailleurs inquiétait Alexandre car les policiers sont des gens dont il faut au moins autant regretter l'absence que la présence. Il distribua les places. Tous trois s'asseyaient losqu'on frappa à la grande porte. Ils se regardèrent interrogatifs.

— Bah, Sénart sans doute, opina le Parisien continuant à manger.

De fait Hubert introduisit l'enquêteur. Les policiers sont partout. Mais il n'était pas seul, un élégant chef d'escadron moustachu, à l'habit chamarré, l'accompagnait.

— Je vous présente Georges-Antoine Jolivet Saint-Clair qui rejoint le régiment de votre frère. Il passait au village, j'ai cru vous être agréable en l'amenant ici.

Sénart n'en finissait pas en courbettes... Alexandre reçut courtoisement le nouvel arrivant, tout en s'amusant de son nom. Pour la révolution, noblesse et particule étaient mortes, la mode consistait à les remplacer par l'abondance des traits d'union... Jolivet-Saint-Clair, cela sentait sa petite noblesse républicaine. Certain tribun populaire du midi n'avait-il pas cru bon de joindre à son patronyme tous les noms de la mythologie grecque!

— C'est une chance que je sois resté tard au village, minaudait Sénart à l'intention du chef d'escadron, sans le rapport d'un stupide maréchal des logis je vous aurais manqué.

— La dernière patrouille est enfin rentrée!

Quelque chose de nouveau, s'intéressa le Parisien?

— Plutôt!

— Quoi donc?

Sénart se faisait prier. Jolivet-Saint-Clair vint à son aide.

— Messieurs, sous l'ancien régime que vous êtes tous trop jeunes pour avoir connu, mais qui, reconnaissons-le cela fera plaisir à notre hôte, n'avait pas que du mauvais, l'officier qui se laissait aller à parler à table, était mis à l'amende. Il devait payée la tournée générale. N'ennuyons pas monsieur de Valone avec nos sales histoires!

Alexandre était en fait le plus désireux de tous d'être tenu au courant de ces "sales histoires". Il protesta:

— Mais pas du tout! Soyez certain, monsieur, qu'en ce moment chaque Français ne songe qu'à son pays et qu'en aucune façon ma présence ne doit vous gêner.

— Que c'est bien dit! Notre hôte me paraît un vrai patriote. Dans ces conditions, Sénart, il ne reste qu'à vous exécuter.

— Voilà. Il faisait déjà nuit. La troisième patrouille tardait et cela ne m'étonnait pas trop car elle était commandée par cet âne-bâté de Picard. Mais je tenais absolument à le voir, les deux autres était rentrées bredouilles. Enfin, las d'attendre, je fis seller mon cheval lorsque...

— Au fait, au fait, exigea le Parisien!

— J'y serais déjà si vous ne m'interrompiez pas tout le temps. Donc, comme je montais à cheval, je vois enfin mes hommes pénétrer dans la cour de l'école où ils bivouaquent. Sans ordre, les cols de capotes relevés, les mains dans les poches... ce sont des choses que je ne peux souffrir, et je me promettais de mettre Picard aux arrêts lorsqu'il vint à moi en boitant. Il s'était foulé la cheville. Il n'y a qu'à lui que ça arrive.

— C'est tout, s'esclaffa Jolivet Saint-Clair en dévorant vaillamment une cuisse de poulet.

— Mais non! Je l'interroge. Les ordres étaient formels: je leur avais dit au départ de me conduire toute personne trouvée en dehors du village. Comme il ne rentrait qu'avec ses hommes j'en concluais que lui aussi s'était promené dans un désert. Ainsi, pas une âme qui vive dans le voisinage? "Non mon lieutenant, pas un chat. Tout juste deux gosses que nous avons rencontrés ce matin." Où sont-ils? "Bah, c'étaient des gosses, je ne les ai pas ramenés." Pourquoi cela? J'avais dit tout le monde. "Ils chassaient la marmotte." Chasser la marmotte en hiver! Comme si on voyait ça. Là-dessus j'apprends que les gosses en question avaient de dix à quinze ans...

— Les avaient-ils déjà vus au village? interrompit derechef le Parisien.

— L'aîné seulement, mais attendez: Ce n'est pas tout!

Alexandre avait soif, mais il ne voulait pas boire de peur de montrer que son verre tremblait. Il maudissait Hubert d'avoir fait un si fort éclairage. Tous devaient remarquer sa pâleur.

— J'ai appris par un des hommes, poursuivit Sénart, que le plus jeune possédait une médaille!

Le policier eût regardé son hôte qu'il n'eût pu manquer de remarquer son trouble. Alexandre crut qu'il allait défaillir.

— Y avait-il une inscription dessus, s'enquit Jolivet Saint-Clair, plus par amabilité que par conviction car il gardait visiblement rancune à Sénart de troubler le souper.

Le hussard en question m'affirme avoir discerné une date. Mais il ne sait pas lire, il n'a donc pu me l'indiquer.

— Que faut-il penser de tout cela s'informa le chef d'escadron? Rien ne paraît grave.

— Je ne sais, reconnut Sénart, ce qui soulagea Alexandre. Ces garçons ont prétendu avoir volé le bijou au château et ce n'est pas impossible. Monsieur de Valone nous le dira.

—Mon frère connaît mieux que moi ce qui nous a été dérobé. Une médaille? C'est possible.

— Toujours est-il, conclut le policier, que je tiens à ce qu'on retrouve ces deux lascars. J'ai désigné une section pour les recherches de demain. S'il ne neige pas durant la nuit leur travail sera facilité par les pistes qu'ils n'ont pu manquer de laisser.

Sur ce plan Alexandre était rassuré, le temps s'était couvert en fin de soirée et les premiers flocons n'allaient pas tarder, mais Philippe risquait de se faire cueillir au retour. Quel danger constituait le séjour de Christophe sur le domaine! Car maintenant il en était sûr, c'était lui qu'on recherchait. Pour quelle autre raison lancerait-on des patrouilles en montagne? L'ennemi? Allons donc, les quelques réflexions de Jolivet-Saint-Clair, qui lui ne devait pas être au courant de la nature exacte des opérations, témoignaient de trop d'étonnement pour qu'il en fût question. Ah, si Olivier avait été là! Mais Olivier servait Desaix, ou plutôt la France sous les ordres de Desaix... là où se rendait l'élégant chef d'escadron! Ce rapprochement donna une idée au jeune Valone, il s'étonna même de ne pas y avoir songé plus tôt: il confierait une lettre pour son frère à Jolivet-Saint-Clair!

Hubert offrit au dessert un magnifique sorbet à la turque qui obtint un grand succès. Ce mets, fort rare à Paris puisqu'il fallait attendre que l'eau gelât, était réalisable toute l'année à Valone grâce au voisinage des glaciers. Dans la douce chaleur du feu, la friandise rallia tous les suffrages et la conversation tomba quelque peu.

Alexandre attendit de se trouver seul avec Jolivet-Saint-Clair pour lui parler de la lettre qu'il souhaitait envoyer par son intermédiaire. S'il pouvait éviter de mettre Sénart au courant cela serait déjà un point de marqué.

— Mais comment donc! Que ne ferais-je pour rendre service à un hôte aussi aimable, protesta l'officier. Si même vous avez quelque objet à lui transmettre vous pouvez compter sur moi. Je partirai demain à l'aube et votre frère aura votre pli quarante-huit heures plus tard.

— Je vous remercie, je n'ai qu'une lettre à vous remettre Hubert vous a préparé une chambre dans l'appartement du nord; j'irai vous porter mon enveloppe d'ici une demi-heure.

Alexandre se retira dans sa chambre pour écrire. Il fallait trouver des mots suffisants pour qu'Olivier comprît l'urgence de son retour, mais pouvant être également lus par tous sans éveiller la méfiance. Après mûres réflexions, il choisit cette unique phrase: "Mon cher Olivier, tu m'es indispensable, reviens." Connaissant Olivier, Alexandre savait que ce laconisme le frapperait davantage qu'une longue dissertation. Il hésita longuement pour savoir s'il devait cacheter son message. Finalement il se contenta de le plier en y inscrivant le nom du destinataire. Jolivet Saint-Clair ne serait pas froissé. Mieux valait ne point se le mettre à dos. S'il était curieux?... Un risque à prendre.

(à suivre)



Appel aux jeunes chrétiens pour la défense de la paix

Bruxelles (CCCq — Le Conseil de la Jeunesse de Belgique a publié la motion suivante:

Le Conseil de la jeunesse Catholique composé des représentants des mouvements, services et groupements de Jeunesse Catholique, réuni à Bruxelles le 9 mars 1965, ayant étudié LE PROBLEME DE LA PAIX DU MONDE:

s'inquiète

Des menaces graves qui pèsent sur l'union des peuples et qui sont un obstacle à la paix:

— La course vertigineuse aux armements, le nombre croissant d'Etats produisant ou possédant l'arme atomique, ainsi que la dissémination des bases militaires, créent un climat d'inquiétude et d'insécurité par le maintien d'un équilibre dans la terreur, et mettent l'humanité à la merci d'une catastrophe.

— L'existence, face à une minorité de pays privilégiés et de haut standing économique, de nombreuses régions développées crée des antagonismes soumises à la misère et insuffisamment internationaux et des germes de guerre, alors qu'une part minime des dépenses que les gouvernements destinent à l'armement serait suffisante pour mettre fin, progressivement à la famine, aux maladies, à l'analphabétisme qui sévissent et règnent dans le monde.

— La discrimination raciale et sociale, l'écrasement de minorités ethniques et religieuses pratiqués dans diverses régions du monde et plus généralement le mépris des droits de l'homme, régulièrement bafoués par des nations qui se réclament pourtant d'un haut degré de civilisation, rendent difficiles l'entente et la compréhension entre les peuples.

constate

— que la paix est l'aspiration la plus profonde du monde d'aujourd'hui et que, de plus en plus, s'éveille la conscience des peuples en faveur de l'établissement d'une paix fondée sur l'amour et la compréhension réciproques;

— que la jeunesse d'aujord'hui est animée du désir de collaborer activement à la construction d'un monde de paix;

— que l'oeuvre entreprise par des nombreuses organisations de jeunesse et institutions diverses pour susciter une aide concrète et désintéressée au profit des victimes de la misère et spécialement des pays du Tiers-Monde, concourt très sérieusement au développement de la solidarité et de la compréhension internationales et par là à l'établissement de la paix dans le monde.

affirme

— que la paix mondiale est une oeuvre de justice sociale dans la liberté, dans la fraternité entre les peuples et dans le respect de la personne humaine;

— que la jeunesse est l'espoir de l'humanité et qu'elle, par conséquent, a un rôle primordial et irremplaçable à jouer dans la recherche de cette paix mondiale.

lance un appel

— à tous les jeunes chrétiens et les invite à agir, en solidarité avec tous les jeunes de bonnes volonté, sans distinction d'opinion, de condition sociale ou de croyance religieuse, pour hâter l'avènement de la paix dans le monde.

Il leur demande, en union avec tous les hommes de bonne volonté

1. de redoubler leur action

CONTRE LES DANGERS D'UNE GUERRE ATOMIQUE POUR UNE LUTTE CONTRE LA MISERE POUR UNE PAIX VERITABLE

2. de prendre conscience de leur pouvoir et de leur responsabilité dans la situation internationale actuelle, t d'exercer toute leur influence sur l'opinion publique en vue de créer un vaste courant d'opinion capable d'influencer les gouvernements de tous les pays afin que l'équilibre de la terreur fasse place au respect de la vie et à l'entr'aide entre tous les hommes.

C'est un devoir d'oeuvrer au maximum pour contribuer à écarter ces menaces de guerre.

La survie de l'humanité est en jeu.

La passivité et l'indifférence, c'est déjà la mort!

Attention à la névrose de votre chien

Washington — Un vétérinaire britannique a déclaré que les chiens, tout comme les personnes, devenaient névrosés.

Le docteur M. Young a ajouté que certains chiens développent des phobies ou deviennent extrêmement nerveux, même hystériques au point de mordre les étrangers qui entrent dans une pièce ou tout autre individu qui se trouve à leur côté quand le téléphone sonne.

"Il faut du temps, de la patience et de la compréhension envers son chien", a conseillé le docteur Young.

L'Assurance-Vie Desjardins

— une entreprise qui progresse —

Le 10 mars dernier avait lieu à Montréal la 16e assemblée annuelle de L'Assurance-Vie Desjardins. Cette innovation d'aller porter l'information à un plus grand nombre d'assurés et de collaborateurs de la métropole et de l'Ouest Québécois a été grandement appréciée.

L'actif de L'Assurance-Vie Desjardins dépasse déjà les $22,000,000. En effet, l'année 1964 a vu l'actif s'accroître d'une façon remarquable d'environ $4,000,000. Ce montant, traduit en pourcentage, signifie une montée vigoureuse de 22%.

Animée par le souci constant de la plus grande équité possible dans la distribution de ses investissements, les capitaux de L'Assurance-Vie Desjardins ont été placés dans les régions mêmes de leur provenance. Une proportion importante des placements a été consacrée au domaine des prêts hypothécaires. Selon la politique de cette entreprise, ces prêts ont été consacrés exclusivement à l'habitation familiale. Plus de $8,000,000 sont déjà affectés à ce secteur.

Le montant de l'assurance en vigueur a augmenté de près de 16% passant de $1,148,014,878 à $1,326,118,103 — une augmentation impressionnante si l'on considère le montant de l'encours atteint antérieurement.

Dans le domaine de l'assurance-vie individuelle, un record a été atteint cette année. Plus de $50,000,000 en polices d'assurance ont été souscrits par plus de 5,800 personnes désireuses de tirer avantage des régimes d'assurance proposés par L'Assurance-Vie Desjardins et de lui manifester leur confiance.

Au secteur des assurances collectives (vie et santé), des progrès marqués sont également à signaler: 344 nouveaux groupes d'assurés représentent 8,818 adhérents, exclusion faite de l'imposant volume d'assurance vie prêt et épargne.

Pour les seules garanties d'assurance-santé, l'année s'est terminée avec un montant de primes de près de $1,500,000 — montant impressionnant atteint après seulement deux années d'existence de ce régime.

A la base même du système coopératif, dans la répartition de tout surplus, les ristounes (dividendes payés ou attribués aux assurés, s'élèvent à $1, 372, 498 en 1964, une augmentation de $311,774 soit près de 30%.

La radio et la télévision ont encore cette année indiqué des préoccupations sociales propres à une entreprises qui se veut bien présente à son temps et à ses problèmes.

Ainsi, au terme de la série de télévisiin "Famille d'aujourd'hui", suivait une autre série d'émissions consacrées, cette fois, aux problèmes des pays africains en voie de développement: "La faim des autres".

En saison d'été, "Fête au Village", revenait à la radio avec certains des meilleurs chansonniers de langue française de chez nous.

A la reprise de la saison d'automne, une nouvelle série était amorcée à la télévision: "Les 15-25", une enquête sur les problèmes et les aspirations des jeunes. Une série dont l'intérêt s'est spontanément manifesté et qui a suscité une cote d'écoute sans précédent.

La philosophie de la coopération porte des fruits. Bien que L'Assurance-Vie Desjardins ne compte que 16 ans d'existence, elle a déjà atteint une enviable maturité et jouit d'une réputation dont nous sommes tous en droit d'être fiers.

$33,770.00

Voilà ce que l'A.C.F.A., par son Service de Sécurité familiale, a procuré aux familles éprouvées de ses membres

Beaumont	—	2 réclamations	$2,480.00
Bonnyville	—	3 réclamations	2,170.00
Donnelly	—	4 réclamations	1,755.00
Edmonton	—	10 réclamations	4,795.00
Falher	—	4 réclamations	3,470.00
Girouxville	—	2 réclamations	2,435.00
Holyoke	—	1 réclamation	500.00
Jasper	—	1 réclamation	500.00
Jean-Côté	—	1 réclamation	500.00
LaCorey	—	1 réclamation	500.00
Lafond	—	1 réclamation	810.00
Legal	—	1 réclamation	500.00
Marie-Reine	—	1 réclamation	500.00
Nampa	—	1 réclamation	1,935.00
Picardville	—	1 réclamation	1,035.00
St-Albert	—	2 réclamations	1,895.00
St-Edouard	—	4 réclamations	2,205.00
St-Isidore	—	1 réclamation	125.00
St-Paul	—	6 réclamations	3,935.00
Thérien	—	3 réclamations	1,100.00
Végreville	—	1 réclamation	500.00
Vimy	—	1 réclamation	125.00
		52 réclamations	33,770.00

Pour tout renseignement au sujet du "Service de Sécurité familiale" de l'ACFA

M. Eugène Trottier, propagandiste,
Tél.: 422-2736
10008 - 109 rue, Edmonton

Cartes d'AFFAIRES

Hutton Upholstering Co.
Housses de toutes sortes, réparations tentes et auvents
Estimés gratuits
11030 ave Jasper Tél. 422-1306

Morin Frères
Entrepreneurs en construction
Téléphone 422-8773
Edifice La Survivance, Edmonton

Nichols Bros. Limited
Machinistes
Fondeurs de cuivre et de fer. Manufacture de machines à moulin à scie.
10103-95ème rue — Tél. 422-1861

Edmonton Rubber Stamp Co. Ltd.
Fabricants d'étampes en caoutchouc et de sceaux
10127-102ème rue — Tél. 422-6927

MacCosham Storage & Distributing Co. Ltd.
Emmagasinage et transport
Camions spéciaux pour meubles
Tél. 422-6175 Edmonton

H. Milton Martin
MAISON FONDEE EN 1906
Assurances de toutes sortes
Tél. 422-4344 — 714, édifice Tegler

C. R. FROST
Company Ltd.
Plomberie, chauffage, gaz
Téléphone: 488-8161
10727-124ème rue, Edmonton

Fournaises à gravité — Fournaises à chaleur forcée — Système d'aérage
Edmonton Sheet Metal
J. P. Roy — Jos Tessier
8104-114 ave, Edm. Tél. 477-5517

J.-O. PILON
Assurances de tous genres
Tél. bur. 424-6324 — rés. 422-6693
205, Edifice La Survivance
10008 - 109e rue

HENRI CHAMPAGNE
PEINTRE-DECORATEUR
Peinture de tous genres — en ville ou à la campagne
13923-108 ave — Tél. 455-2630

The Investors Group
Albert J. Parent
Gérant Divisions Rivière-la-Paix
Donnelly, Alta. — Tél. 17

"The Rose House"
M Med. Des Rosiers, fleuriste
Fleurs fraîches et artificielles pour toutes occasions
Tél.: 474-2101, 474-4881
Résidence: 474-0142
9720 111 ave Edmonton, Alta.

Pepin et Fils
Accordage et réparage de piano
Vente de pianos sur commande
9824 - 110e rue
Tél. 482-3303

GRAINES pour champs et jardins. Pures, fortes et vigoureuses. Demandez notre catalogue nouveau du printemps
Capital Seeds Limited
Place du Marché—Edmonton, Alta.

L. G. Ayotte
Comptabilité, rapports d'impôts (Income Tax)
Assurances feu, automobile
Edifice La Survivance
Tél. bur. 422-2912 — rés. 455-1883

Canadian Denture Service
W. R. PETTIT
109, éd., Baltzan, 10158-101 rue
Tél. 422-8639 Edmonton

Irénée Turcotte
Entrepreneur en construction
Réparations et rénovations de tout genre
Tél. 482-3735 — 11218 - 100 avenue

Rolland Lefebvre
BIJOUTIER
Vente et réparations de montres, horloges, bijoux
Réparations de rasoirs électriques
Grandin Park Shopping Centre
Tél. 599-6755 — St-Albert

Robert Croteau
Immeubles et assurances
412 Edifice Northgate
10049 - ave Jasper, Edmonton
Tél. 422-5935 — Rés. 488-4691

Librairie
SCHOLA
Book Store Ltd.
11540, ave Jasper
Tél. 488-1212

Charles Brodeur
Tel. 479-3245 Rés. 474-9158
Ventes résidentielles
Rep. Weber Bros. Section N.E.
Rosslyn Shopping Centre

Dubord Plumbing & Heating Co. Ltd
Plomberie — gaz — chauffage
9336 - 158 rue — Tél. 489-3438

J. Wm "Bill" Brodeur
Tél. 454-6004 Rés. 484-2947
Résidentiel — Ferme — Commercial
Rep. A. E. Martin Agencies Ltd.
204 - 12418 - 118 ave, Edmonton

STURGEON ELECTRIC LTD.
Contrats électriques et entretien
Tél. 599-3686 de 1h. à 6h. p.m.
après les heures, rés. 599-7133
R. Montpetit, Casier 151, St-Albert

Si les Américains se retiraient soudain du Vietnam?

par André François - Poncet
de l'Académie française

Plutôt que de répéter, avec la propagande communiste, qu'il suffirait, pour que tout rentrât dans l'ordre, que les Américains se retirassent du Vietnam, on ferait mieux de se rappeler pourquoi ils y sont venus et de songer à ce qui se passerait s'ils s'en éloignaient.

Il y sont venus, parce qu'au mépris des accords de Genève, conclus en juillet 1954 et qui devaient rétablir la paix en IndoChine, le Nord-Vietnam a rallumé les hostilités contre le Vietnam du Sud. Ce dernier pays a la prétention de vivre de sa vie propre, derrière la frontière du 17e parallèle qui lui a été reconnue. Dans sa majorité, sa population, n'est pas communiste. Elle est même, anti-communiste. De là, ses difficultés et ses malheurs.

Pour les dirigeants de Hanoï, pour leurs protecteurs soviétiques et chinois, il est, en effet, scandaleux et intolérable que Saigon suive des voies contraires aux leurs. Il faut ramener ce mécréant à l'orthodoxie et l'obliger à s'aligner dans les rangs du marxisme - léniniste. Mais, comme on ne peut pas lui faire ouvertement la guerre, on lui applique les recettes éprouvées de la subversion déguisée, de l'infiltration et du noyautage. On exploite ses divisions; on excite les unes contre les autres les factions qui le déchirent — le dernier coup d'Etat est une nouvelle preuve de cette instabilité — on attise ses querelles religieuses, tandis dans la jungle et jusqu'aux portes de la capitale, la guérilla féroce du Vietcong.

Menacé dans son existence d'Etat indépendant, le Sud-Vietnam a appelé au secours comme le Gabon avait, naguère, appelé la France.

L'Amérique, défenseur du monde libre, a répondu à cet appel. Elle l'a fait avec réserve et prudence. Elle a fourni des armes, du matériel et de l'équipement, ainsi que du personnel instructeur et des conseillers militaires. Mais elle n'a pas envoyé d'unités constituées et s'est efforcée de ne pas participer directement aux opérations de l'armée sud-vietnamienne.

Elle n'en a pas moins été, récemment, victime d'une attaque directe. Ses dépôts ont été bombardés, d'importantes pertes en hommes lui ont été infligées, provocation manifeste dont les auteurs se proposaient, en envenimant systématiquement la situation, de l'entraîner à des actes de guerre véritable, d'ameuter contre elle les Etats communistes, à la suite de la Chine et de l'URSS et l'acculer soit au declenchement d'une catastrophe mondiale, soit à une reculade humiliante. Le président Johnson s'est contenté, heureusement, de procéder à des représailles limitées, sans tomber dans le piège qu'on lui tendait et dont l'audace révélait qu'il avait été imaginé à Pékin.

Nous espérons, bien entendu, que la paix sera sauvegardée et qu'une solution de sagesse interviendra. On doit tout de même se demander ce qui arriverait si les Américains retiraient soudain leur appui au Sud-Vietnam et rentraient chez eux, comme on les en presse.

Le Vietnam du Nord annexerait son voisin du Sud, proie riche et tentante. Il soumettrait la population sud-vietnamienne, désespérée épuisée par vingt ans de souffrance, à son régime draconien. Du même coup, le Cambodge, le Laos, la Thaïlande verraient éclater des émeutes, et des gouvernements communistes, affiliés à Pékin, s'emparer du pouvoir.

L'Inde en concevrait, pour ses propres lendemains, les pires inquiétudes. Il n'est pas possible que le chef de son gouvernement n'ait pas fait part de ses appréhensions à son visiteur français. La frontière du Thibet, où la Chine s'est installée, est organisée comme une puissante ligne de départ. Le communisme indien constitue déjà une force qui n'est pas négligeable. Le gouvernement central a déjoué, il y a peu de temps, un complot qui avait pour but de prendre possession d'un des Etats de la fédération et qui ne manquait pas d'ampleur puisqu'il a motivé six cents arrestations.

Le premier ministre français aurait, pour calmer ces alarmes, déclarés que la clé du problème, c'était, à son avis, la reconnaissance officielle de la Chine populaire et son entrée dans l'Organisation des Nations Unies.

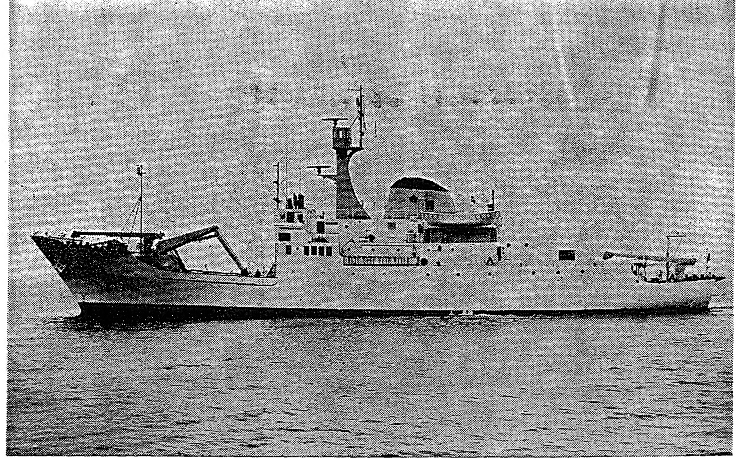
Ces deux points acquis, la Chine cesserait d'être un élément de trouble.

M. Pompidou estime que l'on ne saurait rien faire en Asie sans la Chine.

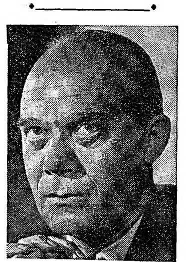
En cela, on ne peut que lui donner raison. Mais le moyen le meilleur de rendre la Chine conciliante et pacifique est-il de lui livrer les parties de l'Asie qui lui échappent encore et de l'admettre à l'ONU, d'où Tchang Kaichek devra être, à sa requête, éliminé et où elle aura, dès l'abord, le droit de siéger, comme l'une des cinq grandes puissances, au Conseil de sécurité, avec le droit, de veto en poche? Autant charger un boutefeu d'éteindre les incendies! Mao Tsé-toung n'a jamais caché ses sentiments ni ses projets. Il a toujours combattu la thèse de la coexistence pacifique. A maintes reprises il a réclamé l'empire du monde pour le communisme et professé que celui-ci ne parviendrait à ses fins que par la guerre. C'est parce qu'il était animé de ces intentions ouvertement belliqueuses, appuyées sur la fabrication d'armes nucléaires, dont la première bombe est déjà réalisée, que Khrouchtchev s'est séparé de lui et l'a dénoncé comme un ennemi dangereux de la paix. Et c'est parce qu'il avait adopté cette attitude que Mao, en l'accusant de faiblesse, de compromission avec l'Occident capitaliste et de trahison, a obtenu qu'il fût mis à l'écart.

Tout cela, on le sait; on ne peut pas l'oublier. Et pourtant, les gouvernements agissent comme si les avertissements que leur donnent, sans se gêner, leurs adversaires n'avaient aucune valeur et ne devaient pas être pris au sérieux.

Non! la politique des blocs n'est pas dépassée! La menace qui pèse sur l'Occident n'a pas disparu et la défense la plus efficace contre elle, c'est toujours de lui opposer le bloc des Etats de l'Europe atlantique, le bloc fortement cimenté du monde libre.



Le Vaisseau auxiliaire Endeavour . . . L'Endeavour, premier navire hydrographe à être construit pour le Ministère de la Défense nationale a été accepté le 9 mars à **Yarrows, Limited,** Victoria. L'équipage de ce vaisseau auxiliaire des forces navales canadiennes comprendra 54 civils parmi lesquels 14 chercheurs scientifiques et deux aviateurs préposés à l'hélicoptère. Ce navire de 1,560 tonneaux sera utilisé par les spécialistes du Laboratoire naval du Pacifique du Conseil de recherches pour la défense par le Groupe océanographique du Pacifique, par l'institut océanographique de l'Université de la Colombie-Britannique et par le Ministère des Mines et des Relevés techniques. Il est spécialement équipé pour les recherches géomagnétiques, pour les travaux relatifs à l'acoustique et à la géologie sous-marine, pour les études portant sur l'océanographique physique, chimique et biologique.



Il faut croître. C'est l'avis de M. Louis Rasminsky, gouverneur de la Banque du Canada. Même si le Canada connaît une prospérité croissante depuis quatre ans, il doit mieux employer ses ressources, mieux se servir de son argent pour des fins productives.

Selon le gouvernement français

La politique et l'orgueil empêchent un règlement du conflit vietnamien

Paris — La France considère le Vietnam comme une région critique où l'orgueil et la politique empêchent un règlement pacifique et font grandir le danger d'une guerre généralisée.

Dans l'opinion française, ces deux positions de base ont fait naître une impasse qui apporte avec elle la possibilité d'une guerre entre les Etats-Unis et la Chine.

Si un tel conflit se produisait, la France refuserait d'y prendre part, a confié un haut-fonctionnaire français. Il a souligné que cette prise de position avait été communiquée à Washington.

Il a expliqué comme suit la position fondamentale des deux grandes puissances intéressées au Vietnam:

— La politique américaine oblige à des négotiations sur une base de puissance seulement.

— La Chine, que son nouvel état de puissance mondiale rend orgueilleuse, refuse de risquer de perdre la face en se laissant intimider autour d'une table de conférence.

"Les Etats-Unis, dit cet informateur haut placé, aimeraient une solution négociée. La Chine communiste aimerait une solution négociée. Toutes les parties intéressées aimeraient une solution négociée. Mais les deux principaux adversaires, les Etats-Unis et la Chine rouge, ne peuvent rien faire à cet effet à cause de leur politique actuelle."

Médiation franco-soviétique

La France et l'Union soviétique ont accepté de coopérer afin de tenter d'obtenir le début de négociations sur le Vietnam.

Une rumeur veut que la Chine ait fait savoir à la France qu'elle l'accepterait comme médiatrice afin de faire commencer les négociations. Mais cela a été nié en France, où l'on dit que ni les Etats-Unis, ni la Chine, actuellement, n'ont fait de démarches auprès de Paris.

Il est évident que le pessimisme grandit, dans les cercles français, où l'on voit que la situation se détériore à tel point qu'il sera très difficile à l'une ou l'autre des deux parties de faire machine arrière.

Ils considèrent que les Etats-Unis ne peuvent choisir qu'entre deux solutions: régler par la négociation le problème vietnamien ou faire la guerre.

Les Français ne sont pas sûrs, que le deuxième choix ne prédominera pas. Ils croient que les Etats-Unis ne seront prêts à négocier que lorsqu'ils auront prouvé amplement leur détermination et leur puissance militaire. Et ils pensent aussi qu'à ce moment il sera trop tard.

Certains s'attendent que les raids sur le Nord-Vietnam vont s'accélerer, et ils n'excluent pas des objectifs Hanoï, la capitale.

L'administration américaine table aussi sur l'orgueil national, mais on croit ici que cet orgueil devrait être laissé de côté, dans l'intérêt de la paix.

De son côté, M. Maurice Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, a indiqué une fois encore, devant la commission des affaires étrangères du sénat, où il était entendu et selon les termes mêmes du communiqué publié à l'issue de la séance, qu'"aux yeux du gouvernement français, il n'existe pas d'autre possibilité qu'une solution politique au Vietnam, pour revenir aux accords de 1954 en recherchant, par la négociation, à créer les conditions propres à la restauration d'un Etat sud-vietnamien neutre, indépendant et exempt de toute intervention étrangère".

Oui, elle penche. Cette fameuse tour de Pise, érigée en 1173, penche de plus en plus. Récemment, des vents violents l'ont inclinée encore d'une fraction de pouce. Depuis plusieurs années on s'inquiète, et on étudie comment s'y prendre, pour empêcher cette tour de tomber un jour.

TANGENTE

Nous souhaitons plein rétablissement à nos malades sortant de l'hôpital: Mme Romuald Lussier, M. Sylvio Leduc, M. Olivier Cloutier.

M. Joseph Chénard est parti prendre des traitements médicaux dans le Montana. M. Gustave Paradis est allé à Edmonton pour la même raison.

Vendredi le 26 février, Mlle Dolores Garemka unissait sa destinée à M. Donald Melin de High Prairie. Un souper fut servi pour 200 convives au soubassement de l'église.

Aux nouveaux époux, nos meilleurs voeux de bonheur.

J. HARPER PROWSE, SOL ESTRIN & DAVID E. GROSSMAN
ont le plaisir d'annoncer que
PIERRE J. MOUSSEAU, B.A, LL.B.
est maintenant associé avec eux pour la pratique du droit sous le nom de
PROWSE, ESTRIN, GROSSMAN & MOUSSEAU
avocats et notaires
635 édifice Tegler, Edmonton, Alberta
Téléphone 422-2188, Code local 403

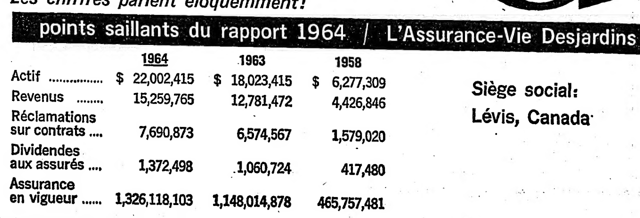
FERD NADON
BIJOUTIER
REPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102ème rue. Edmonton

Faisons commissions. Portons valises, caisses. Livrons paquets, messages. Garçons et autos à votre service.
T. M. CHAMPION
CHAMPION'S
PARCEL DELIVERY
10223 - 106 rue
Tél. GA 2-2246 — GA 2-2056

Construction de maisons modernes et à votre goût
Hebert & St-Martin Construction Ltd.
23 Mount Royal Drive
C.P. 249 Tél. 599-6475
St-Albert, Alberta

Achetez tous vos vêtements d'enfants chez les frères Tougas, propriétaires de
Jack and Jill
Avenue Jasper, à l'ouest de l'Hôtel Cecil
Westmount Shopping Center
et
Bonnie Doon Shopping Center

"Vous assurer à L'Assurance-Vie Desjardins, c'est placer votre argent chez vous"
En '64, les ristournes aux assurés augmentent de 30%
En '64, l'actif augmente de 22%
En '64, l'assurance en vigueur augmente de 16%
d
Les chiffres parlent éloquemment!
points saillants du rapport 1964 / L'Assurance-Vie Desjardins



	1964	1963	1958
Actif	$ 22,002,415	$ 18,023,415	$ 6,277,309
Revenus	15,259,765	12,781,472	4,426,846
Réclamations sur contrats	7,690,873	6,574,567	1,579,020
Dividendes aux assurés	1,372,498	1,060,724	417,480
Assurance en vigueur	1,326,118,103	1,148,014,878	465,757,481

Siège social: Lévis, Canada



Qui dit voyage dit AIR CANADA

Cela va de soi . . . car la flotte aérienne d'AIR CANADA met le monde entier à votre portée, et vous transporte avec confort, rapidité, et, oui, économie! Les puissants appareils d'AIR CANADA, DC-8, Vanguards et Viscounts desservent plus de 60 villes situées au Canada, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, Irlande, Europe . . . et aux îles des mers du sud . . . Adressez-vous à votre agence de voyage ou au bureau d'AIR CANADA: vous y trouverez tous les détails sur le nouveau programme d'excursions de 21 jours, classe économique; grandes facilités de paiement (10% comptant, vous acquittez le solde selon votre budget) . . . sans compter les tarifs de groupes d'AIR CANADA. La prochaine fois que vous voyagerez, prenez AIR CANADA.



La chorale du Collège St-Jean
présente son
CONCERT ANNUEL

☆ dimanche le 4 avril à 8h.30
☆ à l'Auditorium du Jubilé
☆ avec une chorale invitée, 'Les semeuses de joie' de Falher
☆ une variété de chants pour satisfaire tous les goûts, en six langues, musique des cinq derniers siècles
☆ cartes d'entrée à la Libraire Schola, La Survivance, Collège St-Jean.

PLAMONDON

Vendredi le 19, tous les élèves des grades 10-12 se rendirent visiter l'Institut de Technologie d'Edmonton. Ce fut une longue journée pour eux, mais enrichissante aussi. Leur autobus était conduit par MM. Rosaire Plamondon et Octave Chevigny, ils étaient accompagnés de Sr Frédérick et de M. Paul Piquette.

Jeudi dernier eurent lieu les funérailles de Mme Stanislas Duperron à Breynat. Plusieurs des nôtres s'y rendirent rendre un dernier hommage à cette personne qui passa plusieurs années par ici. Encore une fois nous offrons, par la voix de La Survivance, nos plus sincères condoléances à son époux et à toute la famille.

Visiteurs d'Edmonton en fin de semaine: Lawrence Buehler et ses soeurs Lorraine et Colleen; Mlle Adèle Trembly, Mme Douglas Gauthier, Allan Gauthier, M. et Mme Jérôme Plamondon.

Dimanche dernier, nous avions un bingo pour le curling.

Récemment admis à l'hôpital du Lac-la Biche: Mme Emile Plamondon, Mme Albert Gaudette, M. Gordon Plamondon. M. Aristide Gervais à l'hôpital à Edmonton. M. Joseph Gagnon est allé prendre des traitements en ville. A tous nos malades, nous souhaitons prompt rétablissement.

La température froide se continue. Nous avons bien hâte de voir arriver le printemps après un hiver si rude.

Saint-Albert

Baptêmes

Laurent Arthur, fils de M. et Mme Roger Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lavoie.

Rachelle Bernadette, fille de M. et Mme Robert Hébert. Parrain et marraine, M. et Mme Hector Hébert.

Kelly Lévis, fils de M. et Mme Lévis Bourgeois. Parrain et marraine, M. et Mme Gaston Bourgeois.

çà et là

Les Chevaliers de Colomb eurent une initiation dimanche dernier.

MmeOmer Comeau visite sa mère qui fête ses 70 ans, à Maillardville.

Dimanche prochain, nous dirons publiquement notre reconnaissance à la chère Soeur St-Joseph qui fut notre organiste pendant plus de trente ans. Messe à ses intentions à 9 hres, réception au Foyer Youville de 2 à 5 p.m. Bienvenue à tous.

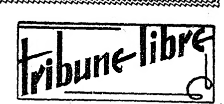
Samedi prochain, à une heure, Mlle Pauline Vaugeois commencera le cours de sauvetage de la Croix-Rouge: l'enregistrement sera de 0.75 cents pour ceux qui ont dix ans ou plus.

Annonces classées

PROFESSEURS DEMANDES

Le Conseil des Ecoles Séparées d'Edmonton sollicite des applications de la part de professeurs qualifiés pour tous les grades, à commencer au 1er septembre 1965.

Appliquez auprès de M. F.-E. Connelly, directeur du recrutement des professeurs, Ecoles Séparées d'Edmonton, 9607-106e rue.
Téléphone: 429-2751.



Festival 65
Rivière-la-Paix

C'est un plaisir qui fait chaud au coeur de lire, dans La Survivance du 17 mars, le compte-rendu du Festival 65. A la bonne heure! On sait toujours chanter et bien chanter dans la région de la Rivière-la-Paix.

Je ne voudrais pas dire que dans notre région de St-Paul on ne chante plus, mais il me semble qu'on ne met plus le chant en relief comme il devrait se maintenir.

Le fait qu'il y avait quelques remarquables représentants de St-Paul à cette belle manifestation est une bonne indication; que semblable manifestation se produise dans notre région de St-Paul, région qui devrait être en tête de toute manifestation française.

Sans vouloir blesser personne, je me permets de remarquer que notre région de St-Paul ne se manifeste guère dans les colonnes de La Survivance. On aime toujours lire dans un journal l'entête des paroisses que l'on connaît le mieux. On regrette de ne jamais voir plus l'entête de nos vieilles paroisses telles que St-Vincent, Ste-Lina et autres qui paraissent avoir perdu leurs correspondants assez réguliers d'autrefois.

Est-ce à dire que ces paroisses et celles qui en sont issues n'ont plus personne pour cette correspondance? Je ne le crois pas. Alors quoi?. . . Serait-ce que la mentalité de ceux qui peuvent écrire ces chroniques n'est plus au même niveau de ceux qui pouvaient les lire?

Isidore Cassemottes

CASTOR

Baptêmes

Eugène Marcel, enfant de M. et Mme Philippe Marcil (Gèneviève Brosha), né le 16 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Marcil, grands-parents de l'enfant.

Roberta Thérèse, enfant de M. et Mme Clarence Allan (Thérèse Dion), née le 17 mars. Parrain et marraine, Mme Jeannette Marshall et M. Maurice Dion.

Mariage

Le 20 mars a eu lieu le mariage de Paul Marcil, fils de M. et Mme Charles Marcil, à Dolores Treleaven, fille de M. et Mme Victor Treleaven, tous de Castor. Le mariage a été béni par M. l'abbé O'Halloran dans l'église Notre-Dame de Grâce.

çà et là

Le banquet annuel du C.W.L. eut lieu le 3 mars. Parmi les officières élues, mentionnons Mmes Charles Marcil et Rolande Wiart.



Les élèves du Frère Lahaie saluent à la Hitler. Toute la presse canadienne a parlé, avec grosses manchettes, de l'expérience de ce jeune religieux qui, dans son enseignement, fait un parallèle entre le Christ et Hitler. Le supérieur du Frère, et les parents de ses élèves, trouvent que les journaux ont grandement défiguré la pensée et la méthode du Frère.

Un évêque luthérien dénonce la "nouvelle morale sexuelle"

Copenhague (CCC) — Dans un sermon qu'il a prononcé à la "Nilolai-Kirche" de Bielefeld (Allemagne), l'évêque luthérien suédois Bengt Jonzon a critiqué sévèrement la "nouvelle morale sexuelle" que l'on essaie d'introduire en Suède, Ses paroles, vu l'actualité et l'importance du sujet, ont eu un grand retentissement.

Parler de "nouvelle morale sexuelle", a dit l'évêque Jonzon, c'est "utiliser une expression raffinée pour indiquer ce que l'on appelait jusqu'ici immoralité. En Suède cela veut dire l'amour libre qui conduit souvent à la destruction du véritable amour, à la maladie, à des grossesses prématurées parmi les écolières. Nous, Suédois, avons hont des films indécent qui déshonorent notre nom à l'étranger."

"La sainteté de la vie humaine, a dit encore l'évêque, et le caractère absolu des Commandements de Dieu sont la base de la civilisation chrétienne. Ces principes doivent servir à regarder sous sa vraie lumière la question de l'avortement. Quand le Christ a conquis sa place, voilà mille ans, dans la foi et la vie de nos ancêtres, la cruelle habitude d'abandonner dans les bois les nouveaux-nés indésirables a disparu. Or, de nos jours où le Christ est rejeté de notre civilisation pourtant si avancée, les petits enfants ne peuvent même pas reposer en sécurité dans le sein maternel."

L'évêque Jonzon s'est ainsi exprimé peu de jours après les fêtes organisées par l'Eglise luthérienne allemande, à Hambourg et autres villes du nord de 11e centenaire de la mort de S. Ansgar, premier archevêque de Hambourg. Plusieurs évêques t pasteurs luthériens de Scandinavie ont assisté à ces fêtes.

Vient de paraître aux Editions de l'homme

Des bois, des champs, des bêtes

par Jean-Charles Harvey

Jean-Charles Harvey, journaliste et écrivain bien connu au Canada vient de célébrer son cinquantième anniversaire de journalisme actif. Pour marquer cet anniversaire, les Editions de l'Homme publient un choix de ses meilleurs écrits parus en divers journaux, notamment le SOLEIL, LE CANADA, LE JOUR et surtout le PETIT JOURNAL. A côté de ses "chroniques" se trouvent aussi quelques pièces inéditées. Voici en quels termes l'auteur présente lui-même "DES BOIS, DES CHAMPS, DES BETES":

"Ce livre est un témoignage d'amour à la nature canadienne à laquelle je dois les satisfactions les plus constantes et les plus profondes de ma vie... L'ensemble de ces morceaux, remplis d'observations et de souvenirs personnels, se divise en quatre saisons et vise à inspirer à plusieurs le désir de mieux connaître et, conséquemment, de mieux aimer le plus beau pays du monde, le nôtre".

"DES BOIS, DES CHAMPS, DES BETES" c'est le chant d'un amant de la nature, un chant poétique plein de grâce et de tendresse. "DES BOIS, DES CHAMPS, DES BETES" qui est illustré par André L'Archevèque est en vente partout à $2.00 l'exemplaire ou à l'Agence de Distribution Populaire Enrg., 418 ouest, rue Notre Dame, Montréal.

Sécurité familiale

Bonne fête!

M. Camille R. Benoit, Vegreville
M. A.-Louis Chalifoux, Morinville
M. Emile Laliberté, Jean-Côté
M. Pierre Lapointe, Donnelly
M. Jacques Loiselle, Ste-Foy, Qué.
M. Elie Beaunoyer, Bonnyville
M. Georges Lanctot, Girouxville
M. Maurice J. Perron, St-Paul
M. Sylvain D. Lefebvre, St-Paul
Rév. Père Léon Ouellet, o.m.i., Pincher Creek
M. Armand Gagné, Guy
Soeur Marie Oliva de Jésus, f.d.j., Beaumont
M. Julien Boucher, Edmonton
M. Charles Edouard Côté, St-Paul
Mlle Mariette E. Hogue, Edmonton
M. Abel Ouellette, Tangente
Soeur Henri Maria, f.d.j., Pincher Creek
M. André J. Beaudoin, McLennan
M. l'abbé Laurent Bussière, St Brides
M. Thomas Campbell, Spirit River
Rév. Père Joseph Forget, o.m.i., Eaglesham
Soeur Marie Emilia du S. C., f.d.j., Pincher Creek
M. Charles Vincent, Bonnyville
M. Alfred Canuel, McLennan
M. Lucien Chaput, Tangente
M. Léo Jubinville, St-Paul
M. Normand J. Letourneau, Legal
M. Gérard Plouffe, St-Paul
M. Alphonse Schaub, Bonnyville

Retraites fermée pour dames. A l'Etoile du Nord, une retraite pour dames de langue française sera donnée du 27 au 29 avril. Mme Léda Pétrin est une des organisatrices. Vous pouvez communiquer avec elle pour vous enregistrer: 10233-114e rue, tél. 488-5266.



Dames de Ste-Anne

Les Dames de Ste-Anne ont été heureuses de recevoir, lors de leur réunion mensuelle, une conférencière très recherchée dans tous les milieux, noncatholiques aussi bien que catholiques. Oui, Soeur Ste-Françoise Cabrini, Soeur de Miséricorde, et directrice de la maison "Pine-View Home" - refuge pour les filles-mères, dans un style clair et vibrant, a dit aux dames présentes, ce qu'il faut penser, et ce qu'il faut faire pour les jeunes, surtout les filles-mères, ce qu'elles pensent, ce qu'elles souffrent et ce qu'elles désireraient rencontrer chez leurs parents. Les situations présentées étaient si réelles que parfois les auditrices ont ri aux larmes, puis ensuite elles ont pleuré en entendant raconter les situations tragiques qui se présentaient.

Soeur Ste-Françoise Cabrini a un programme organisé jusqu'à l'été. Elle pourrait peut-être accepter de donner quelques conférences à l'automne, de préférence dans la ville d'Edmonton.

* * *

Dimanche le 28 mars, commencera la retraite paroissiale et sera prêchée par le Rév. Père Lévesque, Rédemptoriste. La première semaine sera pour les gens mariés, et la deuxième pour les célibataires.

Mlle Elémée Royer, présidente du club Allouette ainsi que son comité, désirent remercier tous ceux qui leur ont aidé à faire de leur bingo un succès. Le profit sera envoyé au Rév. Père Gaudet, o.m.i. missionnaire en Bolivie.

Baptême

M. et Mme Roger Letourneau, annoncent la naissance d'une fille, Cécile Thérèse. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Chauvet de Legal.

VIMY

La semaine dernière, nos élèves de la haute école sont allés visiter l'Institut de Technologie d'Edmonton, ce qui leur a ouvert les yeux sur les exigences de l'éducation moderne.

Mlle Sylvia Fagnan a passé une semaine chez son oncle M. et Mme Arthur Fagnan, à Edmonton.

La famille Roland Provençal d'Edmonton en visite chez M. et Mme Wilfrid Provençal.

M. Paul-Emile Huot conduit un camion au Swan Hills.

La famille Roger Préfontaine visitait Mme Arthur Provençal, ainsi que M. et Mme Etienne Provençal, à Edmonton.

Hockey

Dans la semi-finale, nos Pee-Wees furent battus par ceux de Westlock, 6 3.

Nos Juvéniles ont battu Dapp dans l'arène de Westlock, 7-2. Ils ont remporté la finale contre Dapp, le 20: 10-5.

Dimanche dernier, une partie d'exhibition entre Morinville et Vimy, au profit de M. Roger Laplante qui s'était fracturé une jambe au hockey, alors que ces deux équipes jouaient ensemble. Beau geste, n'est-ce-pas?

Nos Séniors ont battu les Mills Landscap à Edmonton, 9 6.

LEGAL

M. et Mme Marcel Pelletier (Laurette L'Heureux) sont les heureux parents d'un fils, Joseph Albert Ronald. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Pelletier, grands-parents de l'enfant.

M. et Mme William Cyre (Juliette L'Heureux) annoncent la naissance d'une première née, Marie Denise Lauraine. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph L'Heureux, grands-parents de l'enfant.

FERD NADON
BIJOUTIER
REPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102ème rue. Edmonton

Déclaration de foi commune au Ghana

Accra (CCC) — Deux associations universitaires du Ghana, l'une catholique, la "Société d'Aquin", et l'autre anglicane, la "Société Philippe Quaque" ont rédigé ensemble, il y a quelques semaines, une déclaration de foi commune qui vient d'être publiée.

Ce qui ressort principalement de ce texte est que les anglicans de la Société Philippe Quaque partagent en tout point la foi des catholiques "romains". Nous publions ici quelques extraits particulièrement significatifs de la déclaration, qui mettent en relief certains points qui, pour un catholique, revêtent une importance particulière.

Les deux sociétés:

1. S'accordent à déclarer que ce rapport concerne seulement l'Eglise anglicane au Ghana, et ne concerne nullement l'Eglise parente d'Angleterre. Ce rapport donc ne parle que d'un schème possible d'union entre Anglicans et Catholiques au Ghana.

2. S'accordent à déclarer que la seule base possible d'union en conformité avec la Volonté divine est une identité de vue complète et un accord complet, ex corde, dans toutes les matières de Foi.

3. Nous déclarons accepter les trois Credos catholiques, c'est-à-dire: le Credo des Apôtres, le Credo de Nicée et le Symbole d'Athanase.

Le magistère de l'Eglise

12. L'unité et l'universalité de l'Eglise est maintenue, manifestée, garantie, et perpétuée par l'unité sacramentelle entre les Evêques unis au Saint-Siège.

Le Collège des Evêques en union avec le Saint-Siège exerce l'autorité doctrinale de l'Eglise, qui, en raison de la mouvance du St-Esprit et la présence constante du Christ à l'intérieur de l'Eglise, ne peut faillir.

Les frères séparés

16. Nous reconnaissons que la relation qui convient entre la hiérarchie et les fidèles est celle d'une union complète et organique avec le Siège Saint et Apostolique de Rome.

17. Nous reconnaissons que cette union a été troublée dans le passé en raison de péchés commis.

18. Nous reconnaissons que pour des Anglicans nés au Ghana, ou y résidant, et possédant une forte tradition anglocatholique, il y a un devoir immédiat de rechercher à renouer des relations d'union requise avec le Saint-Siège et de retourner vers "le roc dont ils furent coupés".

19. Nous reconnaissons qu'en dernière analyse ceux qui possèdent la vérité catholique doivent retourner à "l'unique bercail du Rédempteur."

Conclusion

25. L'unanimité s'est faite sur les points suivants:

1. La profession de foi telle qu'elle est exposée ci dessus, signifie, nous le croyons, l'acceptation de la Foi catholique en tant que gardée et interprétée par le Siège de Pierre.

2. La profession de la foi catholique telle qu'elle est exposée dans ce rapport pourrait, pensons-nous, être tenue pour équivalent la foi orthodoxe par le Saint-Siège.

3. A notre avis il est inutile de dire qu'on a la foi catholique quand on est isolé du Siège Apostolique de Rome.

4. Nous avons noté l'anxiété des Anglicans eu égard à la validité des Ordres, mais cela est d'une importance secondaire jusqu'à ce qu'une identité de vue complète et absolue concernant toutes les matières de la Foi ait été établie en conformité avec le Gardien de la Foi sur le Siège de Rome.

5. A ce propos nous avons noté que les Nestoriens, les Donatistes, les Monophysites, et d'autres hérétiques ont eu des ordres valides, les trois Credos catholiques, les sept sacrements et ont employé la terminologie catholique (les Luthériens parlent de "Messe"), mais que l'autorité du Pape était incapable de les considérer comme des Catholiques dans le sens plénier du terme.

6. Nous affirmons que la complète orthodoxie dans la Foi catholique et le désir de retourner vers l'union pleine et entière avec le Saint Siège, est la seule forme d'unité qu'en conscience nous pouvons accepter ou recommander."

SAINT-PAUL

Feu Jacques Lefebvre

Au Manoir de Saint-Paul mercredi le 10 mars est décédé Monsieur Jacques Lefebvre à l'âge de 80 ans. Il était l'époux de feu dame Béatrice Desaulniers, citoyen avantageusement connu. Monsieur Lefebvre laisse pour le pleurer six fils et six filles. Roch, Emile, Albert et Raymond de Saint Paul, Richard de Maillardville, B.C., Léo de Saint-Albert, Madame Alice Noël de Saint-Paul, Madame Clémence Lafrance de Fort Kent, Rév. Soeur Jeannette, s.g.m., de Beauval, Sask., Madame Cécile Routhier de Saint-Paul, Rév. Soeur Marie-Immaculée (Blandine) a.p.s. de Saint Paul, Rév. Soeur Lucie, s.g.m., de Cardston, aussi 50 petits-enfants et 16 arrière-petits-enfants.

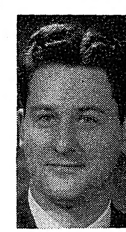
Les funérailles eurent lieu samedi le 13 mars à 10 h a.m. à la cathédrale. Le célébrant était Monsieur l'abbé Fernand Croteau, curé, assisté comme diacre et sous-diacre de Messieurs les abbés Armand Beaupré et Antoine Têtu, vicaires à la cathédrale.

On remarquait au choeur les Révérends Pères Norbert Dufault, o.m.i., Clément Tourigny, o.m.i., Henri Lyonnais, o.m.i., Messieurs les abbés Joseph Lachance, Chancelier, Charles-Henri Bérubé, recteur du Petit Séminaire et Jules Laberge, curé de Fort Kent.

Le défunt repose dans le cimetière paroissial. Les membres de la famille Jacques Lefebvre désirent remercier très sincèrement tous les parents et amis qui ont partagé leur deuil soit par offrandes de messes, bouquets spirituels ou assistance aux funérailles.

A tous un cordial MERCI.

WESTERN CANADA NEWS LTD.
(PALACE OF SWEETS)
Magazines et journaux français (de Québec et de France)
bonbons de choix
VARIETES DE TABAC EN FEUILLES DE QUEBEC
$1.10 à $1.40 LA LIVRE
Aussi tabac en feuilles coupées.
10359 ave Jasper (en face de l'Hôtel Cecil) Edmonton



AIME DERY
vendeur



T. M. COLLINS
comptable

Nous savons que beaucoup de Canadiens de langue française aiment se faire servir dans leur langue, et nous respectons cette bien légitime ambition. Aussi, pour satisfaire notre nombreuse clientèle francophone, nous avons deux hommes bilingues à leur service: Aimé Déry, vendeur et Tom Collins, comptable.

Quand vous venez chez **CAMPBELL'S**, vous pouvez circuler à votre goût dans l'immense magasin, ou vous pouvez demander tout de suite Aimé Déry qui vous aidera à faire votre choix. Si vous trouvez le morceau désiré — et c'est fort probable que vous le trouverez, et à bon compte aussi — Aimé vous présentera Tom Collins qui vous proposera un mode de paiement qui convienne à votre bourse.

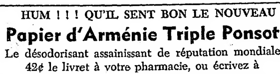
Rappelez-vous que chez **CAMPBELL'S**,

- il y a ample espace pour stationner
- les prix sont plus bas qu'ailleurs parce que nous achetons du manufacturier, et notre magasin-entrepôt est une économie d'espace et de temps
- toute marchandise est livrée, port payé, dans tout l'Ouest canadien, ce qui est avantageux pour les gens de la campagne.

Vous voulez magasiner **en français?** — Allez donc chez **CAMPBELL'S** et vous direz à vos amis combien vous avez été satisfaits du matériel et des prix. 2



14520 - 111 Avenue, EDMONTON Tél. 454-2481



HUM ! ! ! QU'IL SENT BON LE NOUVEAU
Papier d'Arménie Triple Ponsot
Le désodorisant assainissant de réputation mondiale
42¢ le livret à votre pharmacie, ou écrivez à
Maison Ponsot (Canada), 2089 B. Gouin est, Montréal, P.Q.
Timbres acceptés.

Les entrepreneurs en funérailles "Park Memorial Ltd." ont à leur emploi deux personnes de langue française qui se feront un devoir de vous servir en français si vous le désirez. Park Memorial Ltd. peuvent s'occuper de funérailles n'importe où en Alberta. Ils ont des succursales à Végreville, Mayerthorpe, Lamont, Smoky Lake, Vilna, Myrnam et Wildwood.

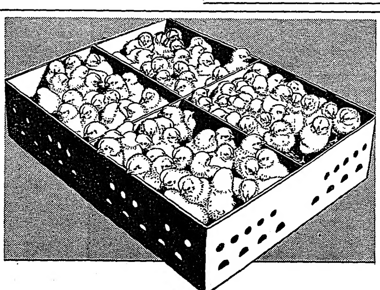


Mme N. Turgeon



Luc LaFrance

PARK MEMORIAL LTD.
"La Chapelle sur le Boulevard"
9709 - 111ème avenue, Edmonton Tél.: GA 2-2331 — GA 4-1633



Ne donnez pas des concentrés à vos poussins
Nourrissez les d'abord avec M-M en miettes
Sur une ferme à grain, cela paie de soigner du grain et des concentrés. Mais PAS à des poussins nouveaux-nés. Un petit poulet ne mange pas plus d'une cuillerée à thé par jour — alors vous ne pouvez mélanger des concentrés et du grain en proportion voulue à chaque cuillerée.
Pour obtenir des poulets vigoureux donnez-leur d'abord 3 lbs. de Money-Maker en miettes, cela donne à chaque poussin la nourriture nécessaire pour grandir rapidement. Du grain et des concentrés plus tard. Cela paie le mieux

Les nourritures Money-Maker vous produisent plus d'argent
Voyez votre agent U.G.G. ou vendeur Money-Maker



La Compagnie des fermiers

Chronique des disques

Musique d'hier et d'aujourd'hui

par Rodolphe Laplante

La peinture, l'architecture, la musique subissent comme la littérature de profondes et radicales transformationts.

Tout ce qui est nouveau n'est pas valable comme tout ce qui est ancien ne l'est pas obligatoirement. Mais il reste que le temps a décanté les oeuvres du passé et que ce qui a survécu offre des possibilités de qualité.

Nous avons ici un enregistrement de la série Westminster XWN 19057 "Les sérénades de Mozart".

Cet enregistrement contient la Sénénade No. 9 en majeur K-320 et une autre sérénade K.239.

La musique est rendue par l'Orchestre de chambre de Lausanne et Victor Desarzens. le dirige.

Nous nous contenterons de faire remarquer que le dernier mouvement est un rondeau dit allegretto. Ce rondeau a une allure française.

Ces airs de Mozart sont moins connus que d'autres mais sont très agréables àentendre.

Dans la série Starday SLP-273, de Sparton, nous pouvons appréier "Old time religion bluegrass style".

Sous ce titre insipide on nous présente sous le signe du banjo des airs religieux.

Pourquoi le banjo? Pourquoi pas? On nous a servi quantité d'airs religieux avec guitare.

C'est un genre qui plait pour un temps.

Voici quelques airs qui nous sont présentés par Red Ellis et son équipe de Huron Valley Boys; "God made man"; "I want to talk with Jesus"; "Repentance"; "Wooden alter"; "White dove", etc.

Les chansons américaines nous envahissent et nous n'aimons pas les recommander au détriment d'airs musicaux, ou de chansons françaises mais il est des nouveautés qu'il faut entendre occasionnellement.

En quelques lignes nous pointons deux autres enregistrements.

Voici Clancy Hayes dans "Swing-in Minstrel" M-12050.

Nous avons ici des airs de jazz chantés et Clancy Hayes comme soliste. Il y a aussi de la guitare, de la grosse caisse, de la clarinette, etc.

Voici quelques airs à mentionner entre plusieurs: "When you and I were young maggie blues"; "Honeysuckle rose"; "You took advantage of me"; "Oceana roll"; "Waitin' for the evenin' mail", etc.

Disque agréable.

Et en dernier lieu voici un disque Sparton ABO 483 mettant en vedette Martin Walker, écossais authentique.

Ce jeune joueur de soccer s'est mis à chanter aux Etats-Unis. Il chante lui aussi en anglais et nous signalons ce disque comme le précédent pour sa nouveauté.

Martin Walker sera-t-il un autre Sir Harry Lauder. Il est trop tôt pour en juger.

Nous signalons trois de ces disques car il faut savoir ce qui se passe dans le milieu américain. A chacun cependant de faire son choix.

Rodolphe Laplante

La lecture, clé du succès dans l'éducation des adultes

"La lecture, clé du succès dans l'éducation des adultes", tel est le thème de la 7ème Semaine des Bibliothèques Canadiennes qui aura lieu, cette année, du 10 au 17 avril prochain. Le Premier Ministre du Canada, le Très Honorables Lester B. Pearson, en est le patron d'honneur, et c'est le Sous-Ministre des Affaires Culturelles du Québec, Monsieur Guy Frégault, qui en proclamera l'ouverture officielle, pour le Canada français, lors du banquet d'inauguration du Salon du Livre de Montréal, le 8 avril.

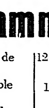
C'est en 1959 que fut organisée, pour la première fois au Canada, cette Semaine des Bibliothèques qui a pour but d'attirer l'attention de la population sur la lecture, source d'enrichissement et de succès personnels, et sur les bibliothèques publiques et privées, qui sont, sans contredit, les plus importants centres de dissémination de cette culture.

Depuis 1963, un Comité de Langue française, ayant son siège social à Montréal, s'occupe de préparer cette Semaine des Bibliothèques canadiennes, avec la collaboration active de douze directeurs régionaux qui travaillent à établir des programmes spéciaux dans leur milieu.

Les activités, à l'échelon local, sont nombreuses: proclamation officielle par le Maire, expositions de livres, vitrines spéciales, affiches chez les commerçants, articles dans les journaux, publicité et interviews à la radio et à la télévision, conférences, concours littéraires dans les écoles, concours de dessins, de photograhies, d'affiches.

Tous les Canadiens conscients de leurs responsabilités sociales se donneront la main de façon spéciale, pendant cette Semaine des Bibliothèques Canadiennes, afin de souligner comme il se doit les avantages nombreux que les adultes, comme les enfants, peuvent retirer de la fréquentation régulière de nos bibliothèques.

Parlons français, et parlons-le bien !



5.000 w. — Nos Programmes — 680 k.c.

Lundi au Vendredi
- 6.50—ouverture
- 6.55—Nouvelles
- 7.00—Chez Miville
- 7.28—Manchettes
- 7.30—Chez Miville
- 8.00—Nouvelles
- 8.05—Sports
- 8.10—Prière du matin
- 8.18—Radio-réveil
- 8.28—Manchettes
- 8.30—Radio-réveil
- 8.45—Auj. dans l'histoire
- 9.00—Nouvelles
- 9.05—Avec Simone
- 9.10—La Rigodon
- 9.45—Propos, fantaisies, chansons d'autrefois
- 10.15—Témoignages
- 12.30—Journal agricole
- 12.45—Vie de femmes
- 1.30—Partage du jour
- 2.00—A nous, mesdames
- 3.05—A nous, mesdames
- 4.45—Salut les copains
- 5.45—Radio actualités au jour le jour, sports, nouvelles
- 5.50—Chronique sportive
- 5.55—Nouvelles
- 6.00—Les plus belles voix
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Sports
- 6.10—Les plus belles voix
- 6.45—Chapelet
- 7.00—30 minute d'infor.
- 7.30—(selon le Jour)
- 10.00—Prog. ukrainien
- 10.30—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
- 11.00—Sous l'abat-jour
- 11.55—Radio-ouest
- 12.05—Pensée du soir Fin des émissions

Lundi:
- 1.30—Les souris dansent
- 7.00—Le Clavecin
- 7.15—Serenade
- 7.30—Revue des arts et des lettres
- 8.30—Sur toutes les scènes

Mardi:
- 1.30—Entretiens chansons
- 7.00—D'amour et de chansons
- 7.30—Petit ensemble vocal
- 8.30—Regards sur le Canada français
- 9.00—Concerts sym.

Mercredi:
- 1.30—Les souris dansent
- 7.00—Toute la gamme
- 7.30—Serenade
- 8.30—Concert du mer.

Jeudi:
- 1.30—Entretiens chansons
- 7.00—Temps de ref.
- 7.30—Récital d'orgue
- 8.30—Petites symphonies
- 9.15—Paysages et musique
- 9.30—Place publique

Vendredi:
- 1.30—Les souris dansent
- 7.00—Toute la gamme
- 7.30—Chasse a l'Inconnu
- 8.30—Petit concert
- 9.00—Chorale du Canada français
- 9.30—Serenade

Samedi:
- 6.50—Ouverture
- 6.55—Nouvelles
- 7,30—Nouvelles
- 7.00—Musique en tête
- 8.05—Sports
- 8.10—Prière du matin
- 8.18—Musique en tête
- 8.28—Manchettes
- 8.45—Auj. dans l'histoire
- 9.00—Tante Lucille
- 9.30—Par un beau samedi
- 10.00—Nouvelles
- 10.02—Vos souhaits
- 10.30—Beau samedi AM
- 11.00—Radio-journal
- 11.10—Par un beau . . .
- 11.15—Vers demain
- 11.30—Par un beau . . .
- 12.00—Angélus
- 12.02—Musique en dinant
- 12.15—Nouvelles
- 12.25—Sports
- 12.30—Rivière-la-paix vous invite
- 1.30—Visite chez les Chansonniers
- 2.00—nouvelles
- 2.02—Salut les copains
- 3.00—Radio-journal
- 3.05—Salut les copains
- 3.58—Nouvelles
- 4.00—Prog. italien
- 4.30—Musique pour tous les goûts
- 5.00—Radio-journal
- 5.10—Musique pour tous les gouts
- 5.55—Chronique sportive
- 6.00—Radio-journal et reportage
- 6.30—N.H.L.
- 8.45—Samedi soir avec Paul
- 10.00—Prog. ukrainien
- 10.30—Samedi soir avec Paul
- 12.00—Nouvelles

Dimanche:
- 8.55—Bonjour
- 9.00—Nouvelles
- 9.02—Prog. Cris
- 9.30—Ballade musicale
- 10:00—Météo
- 10.02—Ballade musicale
- 10.30—Terre Nouvelle
- 11.00—Messe dominicale
- 12.00—Musique en dinant
- 12.15—Nouvelles
- 12.25—Sports
- 12.30—Vie croissante
- 12.45—Musique en dinant
- 1.00—Prog. italien
- 2.00—Prog. hollandais
- 3.00—Prog. polonais
- 3.00—Prog. allemand
- 4.30—Heure du rosaire
- 5.30—Opéra du dimanche
- 8.00—30' d'infor.
- 8.30—Cabaret du soir
- 10.00—Prog. ukrainien
- 10.30—Terre nouvelle
- 11.00—Sous l'abat-jour
- 12.00—Nouvelles et sports sports
- 12.05—Recueillement Fin des émissions

Soif printanière. Ce charmant petit écureuil cherche les fissures dans l'écorce de l'érable, afin d'étancher sa soif. Faut dire qu'il aime boire sucré.

A CBXT et CBXT-1

Programmes français

Samedi 27 mars
9h.30 — **Jeunesse oblige** — Le Club des Jnobs, avec Sacha et Marie-José.
10 heures — **Bras dessus, bras dessous** — Emission de chansonnettes, avec Serge Laprade; invitée: Margo McKinnon.
10h.30 — **Les Enquêtes Jobidon** — "Cinq à zéro". Stan est engagé comme assistant entraîneur d'une équipe de hockey afin de surveiller les joueurs.
11 heures — **La Faim des autres** — Une nouvelle série de reportages sur les pays d'Amérique latine. Animateur: Raymond Laplante.
11h.30 — **De 9 à 5** — Téléroman de Marcel Dubé.

Dimanche 28 mars
9h.30 — **Coeur aux poings** —
10 heures — **La Poule aux oeufs d'or**
10h.30 — **Les Belles Histoires des pays d'en haut** — Les bûcherons font la grève au chantier de Séraphin. Léon Dalbrand fait la connaissance de Bill Wabo.
11 heures — **Canada '98** — Le Mackenzie.

Dans la série Canada '98, le réseau français de télévision présente un troisième film documentaire sur le Canada, tourné à l'occasion de la 98e année de la Confédération. Ce film est consacré à un des plus longs fleuves du monde, le Mackenzie, qui prend sa source sous le nom d'Athabaska dans les montagnes Rocheuses, traverse le grand lac de l'Esclave, et se jette dans l'océan Glacial après un cours de 2,400 milles.

C'est en compagnie de Gerald Richardson, actuellement directeur du film à Radio-Canada et ancien officier de la marine Royale pendant la Deuxième Guerre mondiale, que nous irons à la découverte de ce fleuve immense et tumultueux. Cet officier de marine, qui avait couru les pires dangers durant la guerre le longs des bancs de Terre-Neuve, en particulier au-dessus du Grand Banc, faillit perdre la vie, un soir de septembre dernier, alors qu'il filmait sur le chenal étroit et peu profond de la mer de Beaufort à l'embouchure du Mackenzie.

A ce sujet, Richardson a écrit: "Nos ennuis commencèrent pendant un voyage entre Tuktoyatuk et Inuvik. En avant de notre embarcation, un remorqueur tirait une série de cinq chalands: il changea soudain de direction et frappa les bouées de balisage. Nous étions ainsi dépourvus d'indicateurs de direction dans ce chenal et nous allions à l'aveuglette; bientôt notre remorqueur touchait le fond et nous étions échoués. Même si nous étions en septembre, la température de l'eau était très basse et il faisait 20 degrés. La seule chose qui nous sauva fut un vent du sud ouest. Car si nous avions eu un gros vent du nord venant de l'Artique, notre petit bâteau aurait été complètement détruit en une heure ou deux. Pour ajouter à nos ennuis, notre gouvernail se brisa et nous fûmes à la merci de la rivière et de ses gros courants." Un autre remorqueur, le Y.T. Richard, allait tirer d'embarras nos reporters téméraires.

C'est un documentaire concernant un fleuve canadien découvert en 1789 par l'explorateur Sir Alexander Mackenzie.

Films de l'Ambassade de France a

La BOUTIQUE du Collège St-Jean

tous les lundis, 7 h 10 p.m.
lundi, 29 mars, 7 h 10 p.m.

IMAGES MEDIEVALES
La société du Moyen-Age d'après les peintures des plus célèbres manuscrits de l'époque.

JEUNES FORETS
L'effort scolaire français au Maroc.
lundi, 5 avril, 7 h 10 p.m.

MALRAUX
La vie et les principales oeuvres de Malraux.

LE MARAIS
Visite d'un quartier de Paris où se trouvent nombre de demeures aristocratiques du XVIIe et du XVIIIe siècle. La beauté de leur architecture et la richesse des intérieurs nous sont présentées avec le contraste de l'ambiance actuelle du quatier occupé par des artisans. Cette visite montre les efforts faits dernièrement pour restituer à ces hôtels particuliers leur caractère original.

FILM . . .

DR STRANGELOVE
Adultes avec réserves.

• • •

MR HOBBS TAKES A VACATION
Adultes et Adolescents

Américain. 1962. 116 min. Cinémascope. Deluxe color. Comédie de moeurs réalisée par Henry Koster avec James Stewart, Maureen O'Hara et Lauri Peters.

M. Hobbs rêve de vacances reposantes avec sa femme, Peggie. Mais celle-ci a d'autres projets: réunir toute la famille, enfants et petits enfants, dans un chalet au bord de la mer.

Les petits ennuis de la vie de famille sont ici présentés avec une plaisante exagération caricaturale. La couleur est agréable et les comédiens sont sympathiques.

Appréciation morale: A travers certains paradoxes, le film met en valeur une famille saine, avec des parents compréhensifs et généreux.

Le chapelet à CHFA

P. N. Durant la saison du gouret, nous regrettons de ne pouvoir diffuser le chapelet le samedi soir.

Mars
- 24—Famille Joseph Gratton, St-Vincent
- 25—Famille Ephrem Côté, Plamondon
- 26—Famille Hector Noel, St-Paul
- 29—Une paroissienne de St-Joachim
- 30—Paroissiens de la cathédrale de St-Paul
- 31—Vieillards du Foyer Youville

Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012 - 109e rue,
Edmonton, Alberta,

Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $........................ pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

....

Concours de chansons pour

Fête au Village

Legal, Alberta

1 — Chanson thème pour 'la fête au village' tenue chaque année à Legal, Alberta.
2 — Que faire?
Une chanson avec mélodie qui décrit la vie d'un village albertain où la gaieté, la joie, le travail marquent les habitants jeunes et vieux.
Les paroles devraient être dans les deux langues, sur une même méiodie.
Les paroles peuvent être appliquées à un air connu.
3 — Qui peut participer? — Tout le monde, sauf les organisateurs de Fête au Village et les juges du concours.
4 — Prix de $50 à la meilleure chanson proposée.
5 — Juges: les entrées seront jugées sur l'originalité, le rythme, l'enthousiasme des paroles, la mélodie. La décision des juges sera finale, et aucune correspondance ne sera entretenue.
6 — Date limite: les entrées doivent être envoyées à **Fête au Village**, C.P. 90, Legal, Alberta, pour le 15 mai 1965.
7 — Le gagnant sera notifié 30 jours après la fermeture du concours. Toutes les pièces proposées deviennent propriété de Fête au Village, aucune ne sera retournée à l'auteur.

Fête au Village, C.P. 90, Legal, Alberta

Plan budgétaire permanent

Pourquoi payer de 37 p.c. à 60 p.c. d'intérêt?

Une nouvelle forme de crédit ou de vente à tempérament, qui est parfaitement légale, mais qui contribue à l'accroissement de l'endettement et à la réduction du pouvoir d'achat des familles, se répand de plus en plus.

Cette nouvelle forme de crédit, mieux connue sous le nom de "plan budgétaire permanent", n'a d'autre but que de tenir le consommateur dans les dettes pour un certain montant sur lequel on lui fait payer un taux d'intérêt qui dépasse bien souvent 18% par année, ce taux d'intérêt s'exprimant par une "charge de service" de 1½% sur le solde dû à la fin de chaque mois.

Deux raisons majeures rendent ce programme de financement intéressant et profitable aux magazins et aux sociétés de financement.

En premier lieu, le coût moyen de ce genre de crédit dépasse sensiblement le 18% par année constitué par la "charge de service" de 1½% qu'on ajoute au solde impayé à la fin de chaque mois. Le consommateur paie souvent un taux d'intérêt qui va jusqu'à 60%. Voici un exemple: au début du mois, disons le 4 décembre, vous faites un achat de $100.00 que vous portez à votre compte "plan budgétaire permanent". A la fin du mois, vous recevrez votre état de compte indiquant votre achat de $100.00 plus une "charge le service" de $1.50 portant ainsi la solde à $101.50. Le 10 du mois suivant (10 janvier), vous faites un paiement de $30.00 réduisant ainsi la solde dû à $71.50. Mais quelques jours plus tard, disons le 27 janvier, vous faites un autre achat de $20.00 qui est porté à votre compte. Le nouvel état de compte que vous recevrez au début du mois de février indiquera donc qu'au début du mois de janvier, vous deviez $101.50, que vous avez réduit ce solde à $71.50 au cours du mois par un versement de $30.00, et que vous l'avez reporté à $91.50 par l'achat du 27; mais, vous y verrez aussi un autre montant de $1.32 pour "charge de service" (1½% de $91.50). Le solde dû à la fin du mois est donc $92.82.

En réalité, ce $1.32 ajouté à votre compte représente l'intérêt sur les $71.50 que vous deviez jusqu'au 27 du mois et sur les $91.50 dûs de cette date à la fin du mois. Le 1½% par mois d'intérêt n'a pas été calculé sur le montant dû selon le nombre de jours, mais bien sur le montant dû à la fin du mois. Dans un pareil cas, le taux d'intérêt réel qu'on vous demande de payer n'est plus 18% par année mais bien 37%. Qui a les moyens de payer 37% par année d'intérêt?

Achats spontanés

Les promoteurs de ce genre de crédit rapportent que cette facilité de crélit offert aux consommateurs fait augmenter leurs ventes de 30%. Ceci est sûrement à l'avantage du magasin, mais pour le consommateur, cela représente une autre fuite de ses revenus. De plus en plus on s'habitue à faire usage du crédit pour l'achat d'articles importants comme l'automobile, les meubles, les gros appareils électriques, etc. Ces biens gardent leur valeur pour un certain nombre d'années et peuvent être considérés comme une forme d'épargne. Mais le danger, c'est l'habitude de tout "mettre sur le compte", même les articles qui se détériorent rapidement et pour lesquels il faudra continuer à payer même lorsqu'ils seront devenus inutilisables.

L'usager du crédit ignore, la plupart du temps, ce que lui coûte ce crédit. D'ailleurs, tout est mis en oeuvre pour camoufler le taux réel d'intérêt représenté par les charges de financement ou par les paiements mensuels demandés.

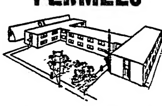
Le moyen le plus sûr de protéger votre pouvoir d'achat est d'essayer d'acheter au comptant en planifiant vos dépenses et en épargnant l'argent nécessaire, du moins pour les dépenses qui reviennent régulièrement.

Lorsque l'usage du crélit devient nécessaire, ne vous engagez jamais sans avoir consulté votre Caisse populaire. C'est l'endroit le plus sûr pour être bien informé.

Marcel-B. Caron

Soyons fiers de parler français

RETRAITES FERMEES



Etoile du Nord
Saint-Albert

DAMES
7 au 9 Avril
Mme Eloi Pétrin, Tél. 488-5266
Mme Arthur Piché, Tél. 488-7924
Mme Thérèse Rondeau, Tél. 489-0626
Mme Gérard Leblanc, Tél. 599-6315

HOMMES
15 au 17 avril (Jeudi - Samedi)
Dr S. Lynch, Tél.474-1758
Léonard Fournier, Tél. 477-2330
Lucien St-Arnaud, Tél.454-5728
Guy Fontaine, Tél. 489-0752

La semaine à

TEMOIGNAGES

(une émission de Radio-Sacré-Coeur)

(du 29 mars au 2 avril)

LUNDI: L'abbé Denis Rivest,
"Pourquoi tous ces changements liturgiques?"
MARDI: Marcel Marcotte, S.J.,
"Comment savoir ce que le Seigneur attend de moi?"
MERCREDI: Henri Guindon, S.M.M.,
"Un fils nous parle de son père."
JEUDI: Guy Poisson, P.S.S.,
"Nos parents veulent-ils une école chrétienne?"
VENDREDI: Guy Poisson, P.S.S.,
"Le Rapport Parent étouffera-t-il l'école chrétienne?

CHFA — 680 — 10h.15 a.m.

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.
SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h. pm
SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — Dimanche: 8h. — 9h.30 — 11h.

Invitations de Mariage

Demandez nos échantillons gratuits de papeterie de mariage.



Nous avons le plus large choix pour invitations et faire-part dans tout l'Ouest du Canada.



Modèles de fantaisie ou modèles unis.



Aussi serviettes — allumettes cartes de remerciement.

Invitations imprimées dans les 48 heures après réception de la commande.



IMPRIMERIE LA SURVIVANCE

10010 - 109ème rue — Tél. 422-4702 — Edmonton, Alberta

Bilinguisme et biculturalisme

Les travaux de la Commission Laurendeau-Dunton doivent intéresser tous les Canadiens, puisqu'il y va de l'avenir de la Confédération, la presse se doit de renseigner la population sur la pire crise que traverse le Canada. Votre journal prend l'essentiel des rapports présentés à la Commission et vous les offre.

La semaine dernière, la Commission siégeait à Montréal. Cette page vous donne un résumé des réclamations et suggestions que les commissaires ont entendues, de la part d'organismes anglophones et francophones du district de Montréal.

On peut ainsi résumer l'ensemble de ces mémoires: que les provinces anglaises traitent leurs minorités françaises comme le Québec traite sa minorité anglaise.

Université McGill

commission permanente du bilinguisme financée par Ottawa et les provinces

L'université McGill recommande la création d'une commission canadienne permanente du bilinguisme et du biculturalisme, commission qui serait financée conjointement par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux.

Dans un mémoire soumis à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, l'institution montréalaise dit que cette commission aurait pour tâche d'encourager divers programmes de recherches sur le biculturalisme. Elle serait, en outre, chargée d'adoptée un programme d'éducation du public, visant à éveiller un sentiment national chez les Canadiens.

Le mémoire, très détaillé, contenant pas moins de 10,000 mots, affirme que la tâche fondamentale de la vie politique et sociale du Canada aujourd'hui est la reconstruction du gouvernement et de la société avec des conséquences qui affectent la structure du fédéralisme canadien dans son ensemble et les attitudes que les Canadiens de langue anglaise et de langue française devront dorénavant adopter entre eux en élaborant une société biculturelle.

Culture Menacée

"Un Canada viable semble maintenant possible si un effort positif est fait pour faire admettre le fait que le Canada est composé de deux grandes cultures et de deux grands goupes linguistiques, et non pas deux races, et que l'existence de ces deux cultures et langues représente une occasion extraordinaire d'enrichissement pour les deux communautés".

La culture française au Canada, dit le mémoire, est menacée, même à Montréal.

"L'on pourrait même dire que la culture française est dans un état de siège sur le continent américain en général et au Canada en particulier".

Ceci représente un lourd fardeau pour ceux qui veulent que cette culture survive et s'épanouisse.

"C'est un fardeau que tous les Canadiens doivent cependant partager, si l'on veut établir la viabilité de notre bi-nationalismes et réaliser la promesse et la richesse de notre dualité de culture".

Abordant la question des minorités francophones, en dehors du Québec, l'université McGill dit qu'il est clair qu'aucune d'elles n'a joui jusqu'ici des conditions nécessaires à un sain développement et que, dans certains cas, les conditions élémentaires de survie font défaut.

"Cette situation est souvent due au fait que la majorité anglophone a agi comme si le Canada était un pays moncculturel où l'assimilation était la seule ligne de conduite à suivre, à l'égard des citoyens parlant une autre langue".

RECOMMANDATIONS

Les principales recommandations de l'université McGill se résument de la façon suivante:

Gouvernement fédéral — Une aide financière aux universités afin d'encourager l'échange de professeurs et d'étudiants entre les universités francophones et anglophones; des démarches auprès des gouvernements de l'Ontario et du Québec en vue de la fusion des villes d'Ottawa et de Hull en une seule capitale bilingue et biculturelle; l'élaboration, à l'intention des fonctionnaires, des membres des forces armées et du personnel des sociétés de la Couronne d'un programme d'études portant sur les multiples aspects du biculturalisme; la disparitions de tout contrôle politique sur le bureau fédéral de traduction et collaboration avec les gouvernements provinciaux pour l'établissement d'au moins six écoles de traduction dans le cadre des universités existantes: une pour l'Ouest canadien, deux pour l'Ontario, deux pour le Québec, une dans une université francophone et l'autre dans une université anglophones et une pour les provinces atlantiques.

Provinces anglophones — L'adoption de mesures constitutionnelles et administratives nécessaires au développement des minorités francophones, hors du Québec, partout où celle-ci sont numériquement fortes; l'emploi du français dans les débats et archives parlementaires, les tribunaux et les organismes publics; l'établissement d'écoles, pas nécessairement confessionnelles, et d'institutions culturelles d'expression française désireux de poursuivre leurs études dans des universités ou collèges francophones reconnus.

Québec — Résistance aux pressions en faveur d'un unilinguisme officiel français et reconnaissance du caractère biculturel de la province.

Education — La mise sur pied de cours universitaires spéciaux en faveur des professeurs de langue: l'autorisation aux Canadiens de langue française fréquentant des universités anglophones de présenter leurs examens en français et vice-versa pour les Canadiens de langue anglaise l'enseignement de l'histoire du Canada devrait être envisagé, par chaque groupe culturel, sous un angle qui transcende une perspective francophone ou anglophone.

Moyens d'information — La Société Radio-Canada, le Conseil des Arts du Canada et l'Office national du film devraient accroître leurs efforts pour mieux faire connaître les deux groupes l'un à l'autre; le Bureau des gouverneurs de la radio-diffusion devrait encourager la production de programmes bilingues et biculturels sur les réseaux privés et même considérer la possibilité de réserver certains canaux de diffusion à cette fin.

Monde des affaires — Celui ci devrait être invité à adapter ses activités et ses structures à la nécesité de refléter pleinement le caractère bilingue et biculturel du Canada à la fois au pays et dans le monde entier; contribution financière aux programmes de recherches à caractère biculturel entrepris par les universités canadiennes et aide financière aux Canadiens de langue française transférés, par leur compagnie, hors de la province de Québec, afin que leurs enfants puissent recevoir un enseignement français satisfaisant.

Le principe fondamental du mémoire, dit l'université McGill, consiste en ce que le bilinguisme et le biculturalisme approfondissent la connaissance de deux cultures et permettent à l'homme de s'améliorer et de s'élever intellectullement.

"Pour reconnaître pleinement ce principe, il faudra y apporter de l'imagination, de la bonne volonté et, en plus, beaucoup de patience".

Collège Loyola

les 'high schools' de Montréal ignorent tout du fait français

Les étudiants anglophones québécois manifestent de l'hostilité envers la langue française et le moins qu'on puisse dire est qu'il s'agit là d'une situation anormale, a-t-on déclaré, devant la Commision royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

Cette affirmation est venue de M. André Michalski, directeur du département des langues modernes au collège classique Loyola de Montréal, une institution de langue anglaise.

Bien que, a-t-il dit, le collège Loyola tente vériablement de donner la maitrise de la langue française à ses étudiants les résultats obtenus sont loin d'être proportionnels aux efforts déployés.

Les "high schools" ignorent tout du francophone

Selon le professeur Michalski la grande majorité des étudiants des "high schools" sont éduqués dans une complète ignorance du Canada français même s'ils vivent en plein milieu francophone, comme c'est le cas à Montréal.

Cette situation est attribuable, du moins en partie, a-t-il dit, aux programmes scolaires eux-mêmes et aux manuels utilisés. Les manuels parlent généralement et seulement de la France tout comme si le Canada français n'existait pas. Il y a aussi, a-t il dit, des instituteurs qui ne connaissent même pas le Canada français.

M. Michalski croit que cette hostilité envers la langue française peut avoir également comme source le milieu familial.

Le professeur Michalski s'est déclaré d'opinion qu'il faudrait "refaire la mentalité" des étudiants. Il faudrait faire disparaitre les préjugés que l'on entretient à l'endroit de cette langue.

L'exemple des USA

Il a fait remarquer qu'aux Etats-Unis, par exemple, il est reconnu que la connaissance d'une langue étrangère est un atout précieux du point de vue de la culture. Il ne fait aucun doute, a-t-il dit, que le français est considéré comme une langue de prestige chez nos voisins américains.

Dans l'ouest du pays, par contre, a dit M. Michalski, on croit que la connaissance de la langue française est loin d'être prestigieuse parce que celle-ci s'identifie aux "pauvres" canadiens français. C'est une image du paysan que l'on se fait du Canadien français dans l'ouest du pays.

M. Michalski a dit qu'à Montréal la situation s'est quand même améliorée depuis quelque temps alors que l'on prend conscience que la possession de la langue française pourrait éventuellement se traduire par des avantages d'ordre pécuniaire.

Le professeur croit que les gouvernements provinciaux ou le gouvernement fédéral devrait établir des programmes de bourses afin que les professeurs de français des écoles anglaises et les enseignants de langue anglaise du Québec puissent s'inscrire à des cours d'été universitaires.

Université Bishop, Lennoxville

trop peu de contacts entre étudiants anglophones et francophones

Des représentants de l'Université Bishop's de Lennoxville ont déclaré devant la Commission Laurendeau-Dunton que les contacts entre les étudiants de langue française et de langue anglaise ne sont pas suffisamment nombreux.

M. André Laurendeau, président conjoint de la commission, a fait état d'une lettre écrite par un étudiant de Bishop's et selon laquelle les rencontres entre les étudiants inscrits à cette institution et ceux de l'Universié voisine de Sherbrooke ne sont pas fréquentes.

L'étudiant, Martin Taylor, mentionne que le projet d'organiser un parlement modèle bilingue devant réunir des étudiants des deux universités a échoué.

Le professeur E. H. Yarrill, directeur, du département des langues modernes à Bishop's, a répondu qu'en partie cet échec était attribuable au fait que les étudiants étaient trop préoccupés par d'autres activités. Il a dit que les rencontres avaient été plus fréquentes ces dernières années.

Dans son mémoire, l'université Bishop's de Lennoxville, a fait savoir qu'elle vient de lancer des études sur le Canada français et a engagé des professeurs canadiens-français bilingues dans le but précisément de faire disparaître "l'isolement" des deux cultures.

L'Université s'est prononcée contre l'indépendance du Québec, soulignant que les deux groupes sont étroitement liés par l'économie, l'histoire et des institutions communes.

L'Association des infirmières de la province de Québec a fait savoir, de son côté, que la majorité des manuels en usage pour les infirmières au Canada viennent des Etats-Unis.

Elle s'est dite d'oipnion que le gouvernement provincial devrait accorder des subventions pour la traduction de manuels en français ou pour la publication de manuels écrits par des infirmières du Québec.

Quelques éditoriaux de

la presse anglophone

Un traitement de seconde classe

Au moment où la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme reprend ses travaux à Ottawa, un accent considérable est mis sur l'éducation en langue française en dehors du Québec. L'Association des instituteurs franco-ontariens a recommandé la construction d'un plus grand nombre d'écoles secondaires de langue française pour mettre un terme à ce qu'elle considère un traitement de seconde classe imposé aux Canadiens d'expression française en Ontario. D'ailleurs, l'Eglise unie du Canada a elle-même endossé cette recommandation en préconisant un réseau national d'écoles primaires et secondaires de langue française là où il existe des Canadiens français en nombre suffisant.

Il n'y a aucun doute que les Canadiens français qui vivent en Ontario ne jouissent pas des mêmes avantages d'enseignement — ils n'étudient pas dans leur langue maternelle — comme c'est le cas pour les Canadiens d'expression anglaise établis au Québec. La Commission royale a noté que, dans un degré surprenant, les griefs formulés contre les présentes façons d'agir au sein de la Confédération représentent une expérience concrète et non pas des opinions tout à fait abstraites. Il s'agit bien dans le présent cas d'une de ces critiques constructives dont nous devons nous préoccuper.

(The Examiner, Peterborough)

* * *

Le mémoire de l'Eglise unie

Les réactions au premier rapport de la commission royale sur le bilinguisme et le biculturalisme couvrent une variété de sujets et incluent des preuves de l'attitude dont les commissaires nous avaient prévenus.

L'Eglise unie du Canada, dans un mémoire présenté à la Commission qui a repris ses audiences à Ottawa, préconise un système d'écoles primaires et secondaires adéquat pour les minorités de langue française en dehors du Québec.

Une pareille solution corrigerait certes l'un des principaux griefs des Canadiens français. Personne ne prévoit dans un avenir immédiat un millénaire linguistique, mais la reconnaissance des droits fondamentaux de langue vis-à-vis des minorités françaises, sur la même base adoptée pour les minorités de langue anglaise au Québec, est une condition absolué si nous ne voulons pas que les Canadiens français demeurent assujettis à un handicap culturel et psychologique.

Dans une certaine mesure, cela est déjà pratiqué dans quelques régions d'Ontario qui comptent d'importantes minorités de langue française de sorte que le principe n'est pas neuf.

Une autre recommandation formulée par l'Eglise unie a trait à trouver une base commune pour l'enseignement de l'histoire, la littérature et la géographie dans les écoles des deux groupes linguistiques. Il s'agit là, il va sans dire, d'un objectif à long terme; il faudra y mettre du temps et le développement de la "fertilisation combinée" des cultures que l'Eglise espère également voir...

(The Record, Kitchener-Waterloo)

* * *

Arrêtez la musique !

(Sous le titre alléchant de "Stop the bicultural show" la "Province" de Vancouver invite les commissaires nommés pour enquêter sur le bilinguisme et le biculturalisme à aller se rhabiller.)

S'il y a une conclusion à tirer du rapport d'attente de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme, c'est que le gouvernement fédéral devrait cesser immédiatement l'enquête.

Après dix-huit mois de tournées à travers le pays, d'audiences accordées surtout aux mécontents, la commission a converti un monceau de témoignages en 200 pages de commentaires sur un sujet épuisé de toute manière.

Les journalistes qui constituent la majorité des commissaires se sont efforcés de rendre leurs conclusions aussi frappantes, aussi passionnantes que possible. Ils n'ont pas réussi parce que le pays est excédé de l'agitation et des alertes séparatistes; point de menace, de sommation qui n'aient déjà été entendues.

Il est improbable qu'on atteigne aucun but utile en permettant aux commissaires de parcourir le pays encore un an ou deux à battre de nouveau la vieille paille. Il n'y a pas le mondre indice que les commissaires aient plus de recommandations à présenter à la mi-1967 que maintenant.

Il est probable qu'alors le problème aura reçu une solution des événements et que les commentaires de la commission sonneront comme un vieux disque.

Si les journalistes de la commission partagent sans doute l'enthousiasme de leur métier pour la vie de note de frais aussi prolongée que possible, il n'y a pas de raison pour charger les contribuables de deux autres années de coûteuses audiences et de millions de mots d'ennuyeux "témoignages."

"Il y a plutôt lieu de refuser aux aigris du pays une occasion nouvelle de rouvrir nos blessures biculturelles qui paraissent actuellement se cicatriser."

La Commission a coûté un million et demi

Ottawa — La Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme avait coûté $1,424,640 aux contribuables canadiens au 31 janvier.

Une réponse écrite à une question du député du Ralliement des Créditistes pour Mégantic, M. Raymond Langlois, précise que la Commission formée de dix membres est secondée par un personnel de 125 employés à temps complet.

Chaque commissaire reçoit une indemnité de $100 pour chaque jour de travail pour la Commission.

La réponse écrite a été déposée à la Chambre des Communes par M. Jack Davis, secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson.

Les enfants bilingues sont les plus brillants

Le Dr Wilder Penfield a déclaré, devant la Commission Dunton-Laurendeau qu'un enseignement hâtif de deux langues aux enfants rend ceux ci plus brillants dans l'avenir.

Le Dr Penfield, un neurologue de réputation internationale, a suggéré que des "maternelles" soient établies à travers le pays afin que les enfants puissent commencer à apprendre le français dès l'âge de quatre ans.

Le Dr Penfield était l'un des porte-parole de l'Association des Canadian Clubs.

Les Canadian Clubs estiment que les solutions aux problèmes qui préoccupent la commission d'enquête résident surtout dans le domaine de l'enseignement.

"Il s'agit de rendre les jeunes canadiens encore mieux en mesure de communiquer ensemble et de mettre l'accent sur notre patrimoine commun plutôt que de grossir nos divergences raciales ou autres".

Le Dr Penfield a qualifié de quelque peu stupide cette tradition selon laquelle un anglophone ne peut apprendre une langue seconde.

Si l'on développe très tôt le "mécanisme" d'une langue seconde chez un enfant, celui-ci deviendra un meilleur linguiste plus tard.

Université Sir George Williams

égalité pour les francophones

L'Université Sir George Williams a formulé devant la Commission Dunton-Laurendeau dix recommandations, qui témoignent de son désir de contribuer à la solution de la crise canadienne. Voici en substance ces recommandations:

1 — Que les Canadiens de langue française des autres provinces reçoivent le même traitement que les Canadiens de langue anglaise reçoivent au Québec, là où ils forment une minorité viable.

2 — Qu'une enquête sociologique soit menée afin d'étudier toutes les conséquences du biculturalisme et du bilinguisme.

3 — Que le français soit enseigné dans toutes les écoles de langue anglaise, que l'anglais soit enseigné dans toutes les écoles de langue française et ce, à compter d'au moins la troisième année de scolarité jusqu'à la fin des études secondaires.

4 — Qu'on abolisse les barrières religieuses qui nuisent à l'emploi de professeurs de langues compétents dans les écoles ou dans les systèmes scolaires à base confessionnelle.

5 — Qu'un groupe d'universitaires de langue française et de langue anglaise coopèrent et collaborent à la rédaction d'une Histoire du Canada.

6 — Que le bilinguisme soit plus encouragé, tant dans les services fédéraux que dans les compagnies de la couronne.

7 — Que le français et l'anglais soient reconnus comme langues officielles par tout le Canada dans les cours de jugement, exerçant une juridiction en matière criminelle.

8 — Que les gouvernements provinciaux et fédéral subventionnent un échange culturel entre les deux groupes.

9 — Que les gouvernements provinciaux et fédéral subventionnent un échange régional d'étudiants au niveau universitaire.

10 — Qu'un district fédéral soit institué.

Commission des écoles catholiques de Montréal

l'école française partout au Canada

Lamendement de l'article 93 de la constitution de façon à garantir non seulement le droit à l'école confessionnelle mais aussi le droit à l'école française, partout au Canada, est recommandé avec insistance dans le mémoire soumis à la la Commission royale d'enquête sur le Bilinguisme et le Biculturalisme par la Commission des écoles catholiques de Montréal.

C'est la principale recommnadation de ce corps publics,

"Nous croyons, dit le mémoire, qu'un nouvel article 93 pourrait contribuer à sauvegarder l'unité nationale et nous vous recommandons de suggérer au gouvernement fédéral et aux gouvernements provinciaux une formule qui, en satisfaisant aux exigences du Canada français, *cimenterait en quelque* sorte l'édifice confédératif".

La C.E.C.M. afirme que, "dans l'ensemble des institutions publiques qui peuvent et qui doivent favoriser le bilinguisme et le biculturalisme, le rôle principal doit être dévolu à l'école". C'est elle qui pourra dissiper la méfiance et les préjugés qui existent entre les deux nations fondatrices.

Le mémoire réclame également une intervention fédérale (déjà prévue dans l'article 93) efficace pour la sauvegarde des droits scolaires des Canadiens français, hors du Québec, "Dans le cadre de la Constitution actuelle, même revisée légèrement, les amendements réclamés à l'article 93 ne donneront pas ces résultats parce qu'alors les provinces demeureront souveraines en matière d'éducation. Si, au contraire, une Constitution revisée en son entier reconnaît légalement l'existence, au sein d'un même pays, de deux nations souveraines appelées, à collaborer étroitement au bien commun de tous, nous pourrons alors entrevoir une possibilité d'intervention efficace du pouvoir fédéral auprès des autorités scolaires provinciales". Dans cette optique, la Commission des écoles catholiques de Montréal(réclame "que soit intégrée, dans le nouvel article 93, une formule efficace d'intervention en matière d'éducation, dans le seul but de faire respecter par toutes les provinces qui doivent conserver leur juridiction en la matière, des droits qui seront reconnus aux minorités française et anglaise."

Coexistence de deux majorités

Le mémoire part du principe que deux groupes ethniques majoritaires ont constitué le pays. Et il donne les définitions suivantes du bilinguisme et du biculturalisme.

Le bilinguisme canadien pourrait se définir comme "la coexistence des deux langues, anglaise et française, dans tout le pays, chaque individu étant prêt à accepter son voisin et à acquérir une connaissance minimum de la langue de ce dernier."

Le biculturalisme canadien pourrait se définir comme "la coexistence, au sein d'un même pays, de deux cultures. Ceux qui possèdent l'une ou l'autre de ces cultures doivent travailler ensemble dans tous les domaines de l'activité humaine, et particulièrement dans les secteurs politique, économique, social, scolaire et religieux, malgré une façon de penser, une manière d'agir et des aspirations parfois fort différentes."

Créer une université française dans l'Ouest

Le mémoire soumet certaines recommandations en vue de la reconnaissance de la langue française dans tous les domaines au Canada et suggère, à à cet effet, des amendements à l'article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique. Mais sa principale préoccupation est constituée par le maintien et l'épanouissement de l'école française, hors du Québec. A ce sujet *le mémoire signale que "les provinces* ont le droit strict d'édicter des lois justes qui permettront l'épanouissement des deux cultures, anglaise et française, et des lois assez libérales pour permettre aux commissions scolaires de pratiquer elles-mêmes une élémentaire équité à l'égard de tous leurs ressortissants, qu'ils appartiennent à la majorité ou à la minorité."

Recommandations

Le mémoire analyse le rôle que les systèmes d'enseignement ont joué vis-à-vis la culture française hors du Québec et propose la série de recommandations suivantes:

"Il faut, dans les provinces où le groupe français est en minorité:

1 — assurer partout où un nombre suffisant d'élèves le permet, l'existence de l'école française où l'enseignement se donnera dans cette langue, principalement;

2 — créer des écoles secondaires françaises qui permettront aux adolescents canadiens-français d'acquérir une culture authentique et non plus seulement une connaissance très superficielle de leur langue maternelle;

3 — abolir une fois pour toutes, partout au Canada, la double taxation, là où cette pratique existe;

4 — prévoir la création d'écoles normales régionales (pouvant desservir plusieurs provinces) pour assurer le recrutement des professeurs de langue française;

5 — tracer les plans d'une future université française dans l'ouest du pays; une telle université française est déjà en voie de réalisation dans les maritimes;

6 — assurer à toutes ces institutions françaises des revenus adéquats et proportionnels aux besoins. Il ne servirait à rien, en effet, de maintenir des écoles de seconde zone qui ne parviendraient pas à attirer chez elles les meilleurs candidats canadiens-français;

7 — instituer, dans tous les ministères provinciaux de l'éducation, les organismes qui garantiraient que les programmes d'étude, dans toutes les institutions de langue française, ne seraient pas simplement une traduction des programmes destinés aux écoles de langue anglaise."

Jeune Barreau de Montréal

la Cour suprême n'est pas vraiment bilingue

L'Association du jeune Barreau de Montréal considère que la Cour suprême du Canada n'est pas un tribunal bilingue même si la chose est prévue dans la Constitution.

C'est dans un mémoire à la commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme que l'Association, groupant 450 avocats bilingues, formule une critique à l'endroit du plus haut tribunal du pays.

L'Article 133 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique autorise les avocats d'expression française à utiliser leur langue maternelle devant les tribunaux fédéraux mais en pratique la chose est impossible, déclare le mémoire.

La majorité des juges de la Cour suprême ne comprennent pas le français. Un avocat d'expression française doit plaider en anglais s'il veut bien représenter ses clients.

D'autre part, il n'y a jamais eu, dit le mémoire, de juge de langue française à la Cour suprême ne pouvant comprendre ou parler l'anglais. Il semble que l'on exige des juges de langue française qu'ils soient bilingues alors que cette même exigence ne s'applique pas à leurs collègues de langue anglaise.

L'Association souligne que la Cour d'échiquier du Canada et la plupart des commissions fédérales ne se soumettent pas à l'article 133 de la Constitution. Par ailleurs, tous les tribunaux québécois et les commissions quasi judiciaires de cette province sont bilingues.

Juges bilingues

L'organisme croit que l'on devrait exiger que tous les juges ou commissaires soient bilingues.

Alternativement, dit le mémoire, on pourrait soit adopter un système d'interprétation simultanée ou bien diviser les tribunaux en sections composées de juges de langue anglaise pour entendre les litiges entre les parties de langue anglaise et de juges de langue française pour entendre les litiges entre les parties de cette langue.

Tout le personnel des tribunaux devrait être bilingue.

L'Association suggère que le personnel de tous les ministères fédéraux soit suffisament bilingue pour répondre aux besoins du public. Ceci n'exigerait pas l'emploi d'un personnel bilingue d'un bout à l'autre du pays mais plutôt d'un personnel composé d'éléments anglais et français ou bilingues, selon les exigences du milieu.

On devrait à cette fin, dit l'Association, enseigner la langue seconde au travail et récompenser sa connaissance au moyen d'une prime.

En terminant, l'Association insiste sur le fait que quel que soit le degré de bilinguisme pratiqué au sein des organismes fédéraux celui ci ne serait qu'illusoire si le génie des deux langues n'était pas respecté et si le bilinguisme ne se bornait qu'à la seule traduction de l'anglais au français.

Trois des neuf juges de la Cour suprême parlent couramment le français.

Ce sont le juge en chef Robert Taschereau, le juge Gérald Fauteux et le juge Douglas Abbott, originaire de Montréal et ex-ministre fédéral des finances.

Les chiffres du recensement de 1961 donnent les résultats de la politique scolaire des provinces anglophones: il y a, hors du Québec, quelque 1,300,000 Canadiens d'origine française, mais seulement 853,000 parlent le français. En Alberta, 49.9% des nôtres disent ne pas parler le français.

Au fil des heures et des jours

La meilleure information, c'est celle qu'un esprit lucide fait tenir en dix phrases nettes et sans bavures. (F. Mauriac)

— **mercredi, 17 mars** —

aux législatures de Toronto et d'Edmonton, des députés anglophones parlent français, à propos du rapatriement de la Constitution — 1ère déclaration du nouveau maire Dantzer: les taxes municipales vont monter — des professeurs affirment que les études sociales du grade XII sont insipides, que le texte est démodé et qu'il sent trop le crédit social — Chevrier dit que la presse donne une fausse image du Canada en Grande-Bretagne — Royal Alexandra va s'agrandir d'une aile pour la pédiatrie — 20 des 144 hôpitaux de la Saskatchewan seraient 'un danger' pour les patients — l'ex-roi Farouk d'Egypte, meurt à Rome —

— **jeudi, 18 mars** —

un autre exploit au compte de la Russie: deux cosmonautes sont lancés dans une même capsule, l'un deux sort de la capsule pour photographier la terre et y rentre après 20 minutes, c'est donc le premier homme à flotter dans l'espace — les étudiants du Québec ne veulent que la législature accepte la présente formule de rapatriement de la Constitution — l'archevêque de Mobile, Alabama, critique les prêtres et les religieuses qui ont pris part aux manifestations en faveur des Noirs — les journalistes bilingues de Radio-Canada, à Montréal et Ottawa, se plaignent d'avoir beaucoup plus à faire que leurs confrères unilingues, puisqu'ils doivent faire beaucoup de traduction —

— **vendredi, 19 mars** —

3e important bombardement sur le Vietnam-Nord en 5 jours — Gromyko termine ses conversations de 4 jours à Londres, mais la question vietnamienne ne semble pas avoir avancé — 'une révélation divine' force un professeur d'Edmonton à quitter l'ATA — l'ONU prolonge de trois mois le mandat de ses casques bleus à Chypre — le sénateur Robert Kennedy prendra part à l'expédition qui escaladera le Mont Kennedy, près de Whitehorse — Soekarno va nationaliser trois compagnies d'huile, 2 américaines et 1 hollandaise — l'Alberta manque d'agronomes, elle va bientôt manquer d'ingénieurs et d'architectes —

— **samedi, 20 mars** —

le gouvernement albertain dépensera plus pour l'éducation en septembre — le président des E.-U. envoie des troupes fédérales pour protéger les marcheurs de l'Alabama qui, demain, iront de Selma à Montgomery par sympathie pour les Noirs qui y sont encore traités en mineurs — un savant (?) professeur américain n'a pu entrer au Canada pour donner une conférence sous les auspices de 'la voix des femmes' — Edmonton va commencer à s'occuper de ses Indiens et Métis qui sont au bas de l'échelle sociale — le NPD, et l'Union nationale sont en congrès à Montréal — il se préparerait des bombardements réguliers pour détruire toutes les bases nord-vietnamiennes, afin de hâter l'impossible paix au Vietnam — Peter Lougheed est chef du parti PC pour l'Alberta —

— **dimanche, 21 mars** —

le sénateur Robert Kennedy est en route pour Whitehorse, afin d'escalader le mont de 13,900 pieds dédié à son frère, feu le président J.F. Kennedy — 3,000 pèlerins, noirs et blancs, entreprennent la marche Selma-Montgomery, pendant que la foule leur lance des vivats aussi bien que des huées — le juge Ford, ancien juge de la cour suprême et chancelier de notre université, décédé à 92 ans — les Cameroonais vont aux urnes pour la premières fois depuis que leur pays est devenu indépendant en 1960 —

— **lundi, 22 mars** —

les Américains essaient des gaz non toxiques pour déloger les vietcongs qui tentent de couper en deux le Vietnam-Sud — Taylor, ambassadeur américain aux Vietnam-Sud, dit que la guerre en est à sa phase décisive — Ottawa prévoit que ses dépenses pour 1966 seront 8.7 p.c. plus élevées que l'an passé — l'URSS adopte le procédé français de télé en couleur — pendant que 300 marcheurs se dirigent paisiblement vers Montgomery, escortés par la police, un avion leur parachute des brocures ségrégationnistes —

— **mardi, 23 mars** —

l'envolée Gémini, qui fit 3 orbites en moins de 5 hres, est un succès complet — l'Ethiopie est le 41e pays à annoncer sa participation à l'Expo 67, le 9e africain — 4 législatures provinciales ont déjà voté pour le rapatriement de la Constitution — 140 soldats canadiens partent pour Chypre, relever ceux qui sont déjà — les Américains sont vivement critiqués pour avoir employé des gaz dans la guerre contre les vietcongs — le juge Dorion ne voit pas pourquoi Pearson comparaîtrait dans son enquête — Harry S. Truman appelle 'folie' cette marche des Noirs vers Montgomery et l'égalité — les avions américains et sud-vietnamiens font un 10e raid intense sur les bases du Viet-nam-Nord —

A VENDRE

Dans la paroisse St-Thomas
beau bungalow, 3 chambres à coucher,
salle de jeux au sous-sol, garage.

LUCIEN LORIEAU TEL. 477-1711
MUTUAL REALTY CO.



Servez-vous de cette formule pour envoyer votre abonnement.

Je n'ai pas le temps de courir les rues... alors je me servirai de la poste! Tout en étant des plus efficaces, ce moyen est très rapide et vous épargne du temps. Envoyez votre abonnement par la poste. Quelle que soit la distance qui vous sépare de La Survivance elle n'est pas plus longue que celle qui vous sépare de la plus proche boîte aux lettres.

Servez-vous de la formule ci-dessous, et envoyez-nous le prix de votre abonnement par la poste.

Merci à l'avance!

— — — — — — — — — — — — — — — — — —

Nom de l'abonné ....

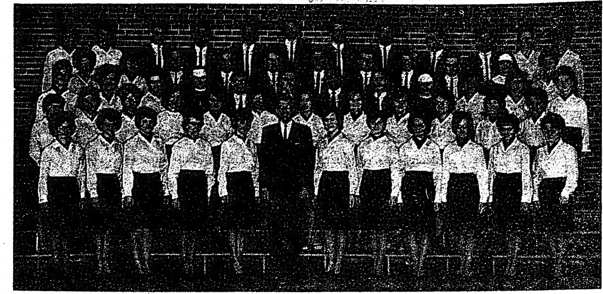
Adresse ....

Ci-inclus veuillez trouver la somme de $..

pour abonnement pendant .... an.

Prix de l'abonnement: Canada, $3.50; étranger, $4.50

La chorale du Collège St-Jean



C'est dimanche le 4 avril que la chorale mixte du Collège St-Jean présentera un concert à l'Auditorium du Jubilé, à 8 h 30 p.m. La chorale est dirigée par M. Albert Lafrance, professeur au Collège. Ce concert est un spectacle à ne pas manquer. On se procure les billets chez Schola, à La Survivance, au Collège St-Jean. 'Les semeuses de joie' de Falher seront également au programme, comme chorale invitée.

Pour une meilleure utilisation du film dans l'enseignement

S'inspirant des recommandations du rapport Parent sur l'enseignement, une vingtaine de personnes chargées de la distribution des films à l'O.N.F. ont accompli à l'Institut Desjardins, un stage d'étude sur les techniques audio-visuelles dans l'enseignement.

Ces membres de l'O.N.F. de langue française, ont abordé les divers aspects de l'enseignement, au moyen des films de 35 mm., de 16 mm., des diapositives, des films fixes, et aussi un moyen très nouveau dans l'enseignement audio-visuel: le film monoconceptuel de 8 mm.

Les représentants que nous avons consultés à l'Institut Desjardins sont d'avis que l'O.N.F. a conscience des nouvelles orientations de l'éducation et du rôle important des aides audio-visuelles dans l'enseignement. En tant que producteur et distributeur de documents cinématographiques à portée pédagogique, "L'Office National du Film travaille en collaboration avec les divers organismes responsables tels que les offices provinciaux du film et les départements audio-visuels des ministères provinciaux de l'éducation."

Prise de conscience

Depuis quatre ou cinq ans, l'O.N.F. a pris un soin particulier à produire et à distribuer des films qui sont nécessaires à l'enseignement audio-visuel dans tout le Canada; ce service a pris de l'ampleur depuis deux ans surtout.

La façon d'approcher l'enseignement audio-visuel avec le film de 8 mm. a mis l'O.N.F. à l'avant-garde des autres pays. Les Etats-Unis et les pays d'Europe sont vivement intéressés par l'utilisation que l'O.N.F. a faite de ce genre de films.

Des spécialistes de l'enseignement, des professeurs d'universités se sont rendus à l'Institut Desjardins au cours de la semaine pour prendre contact avec les représentants de l'Office National du Film, et leur faire part des considérations d'ordre pédagogique appliquées à la fonction qu'ils ont entreprise.

A l'ouverture du colloque, M. Gabriel Larocque, docteur en pédagogie et directeur de l'Institut des Sciences pédagogiques à l'Université de Montréal, a prononcé une importante conférence sur la pédagogie nouvelle et les techniques audio-visuelles.

Des participants au colloque nous ont révélé que deux groupes d'éducateurs sont venus rencontrer les stagiaires, à l'Institut Desjardins. Lundi, conduits par M. Marcel Lortie, président de l'Association des Commissions scolaires catholiques du diocèse de Québec, un groupe de commissaires d'écoles sont venus se renseigner sur le sujet; M. Aimé Brochu, président de la Fédération des Instituteurs et Institutrices catholiques du diocèse de Québec, a également amené un certain nombre d'enseignants de la région au colloque, pour les renseigner sur l'enseignement audio-visuel.

Préoccupation

Interrogés quant à la portée d'un tel colloque, les représentants de l'ONF ont fait savoir que les "échanges effectués au cours de la semaine, ont permis de mesurer le rôle de l'Office dans la diffusion et l'utilisation des produits cinématographiques ayant une valeur didactique. Pour l'occasion, les représentants de l'O.N.F. servant les milieux de langue française au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, se sont joints aux représentants du Québec pour mettre leurs expériences en commun."

M. Henri Moquin, représentant de l'O.N.F. à Edmonton, prit part à cette semaine d'étude.



M. Henri Moquin, de l'Office national du film, nous fait part de l'établissement de trois cinémathèques françaises pour desservir les Franco-Albertains; au secrétariat de l'A.C.F.A., au Centre catholique de St-Paul, au Collège Notre-Dame de Falher.

**prudence au volant
pour vous
et pour les autres**

—L'enthousiasme doit toujours être éclairé par l'étude, corrigé par l'obéissance, élargi par la bonté.

Jacques Debout

L'anneau de Jean XXIII au patriarche de Moscou

Moscou (CCC) — La revue du patriarcat de Moscou a consacré une étude à la troisième session de Vatican II. Cette analyse est la première de la part d'une Eglise orthodoxe. Elle est inspirée d'une grande sympathie pour l'oeuvre du Concile et pour la personnalité du pape Paul VI.

Dans son bilan de l'année 1964, au chapître des relations oecuméniques, sont mentionnés les rapports avec l'Eglise catholique romaine: échanges de télégrammes entre le Pape et le Patriarche à l'occasion de la fête de Pâques, de l'anniversaire de la mort de Jean XXIII, de la fête de Noël. On y apprend, en outre, qu'au début de décembre le patriarche Alexis a reçu de Paul VI un message inspiré des mêmes sentiments fraternels.

Pour souligner l'affermissement des rapports fraternels entre les deux Eglises, Paul VI a envoyé au patriarche de Moscou et de toutes les Russies, l'anneau du pape Jean XXIII.

En décembre dernier, Paul VI avait fait semblable cadeau au patriarche Athénagoras de Constantinople.

Les Canadiens français en Alberta

une série de causeries prononcées par
Monsieur Rodolphe Laplante,
premier rédacteur de LA SURVIVANCE.
En ondes tous les dimanches à 12h.45 p.m.
sur les ondes de CHFA.

28 mars, lecture de revues de langue française

Les Cercles LeClainche et Pie XI de l'A.E.B.A. vous invitent cordialement au

Festival du diocèse de St-Paul

à l'Ecole Notre-Dame de Bonnyville
dimanche le 28 mars, 2 h p.m.

Invité d'honneur:
Son Excellence Mgr Philippe Lussier, c.ss.r.

Artistes invités:
"Les Voix de Notre-Dame" de Falher

Juges:
Mme Yolande Brosseau
R. P. Roger Prieur, o.m.i.

Président actif:
Dr J.-P. Bugeaud

Maître de cérémonie:
M. Armand Laing

PROGRAMME

1. Bonnyville, grade 4 .... Promenons nous dans le bois
2. Fort Kent, grade 3-7 filles .... Pilou Pilou Hé
3. Saint Paul .... Mes jeunes années
4. Bonnyville, grade 7 8 .... La ronde de la vieille
5. Fort Kent, grade 3-7 garçons .... Tom Pillibi
6. Invités d'honneur
7. Mallaig, grade 7-12 .... La belle fille
8. Mallaig, Grand Choeur ....
9. Saint Dominique, Grand Choeur .... Sur la route de Berthier
10. Saint Dominique, grade 9-12 .... Les cloches du vieux clochers, Les petits oiseaux
11. Bonnyville, grade 9-12 .... La truite
12. Fort Kent, grade 9-12 .... Tombourin
13. Saint Paul, grade 10-12 .... Le ver luisant
14. Saint Paul, Grand Choeur ....
15. Invités d'honneur

TOUS BIENVENUS!

OYEZ! OYEZ!
Mesdames et Messieurs

Tous les lundis, 7 h 10 p.m.
A la Boutique du Collège St Jean, films de l'Ambassade de France. Entrée gratuite.

•

samedi, 27 mars, 9h.30 a.m.
Réunion du Conseil d'administration de l'A.E.B.A. au Collège St-Jean.

•

dimanche, 28 mars, 8 p.m.
Soirée variétés présentée par le Club La Salle, section junior, au gymnase de l'Ecole du Sacré-Coeur.

•

dimanche, 28 mars
Déjeuner aux crêpes par le CWL après les messes de 9 h et 10 h 30, à la salle de l'église St-François d'Assise; 67e rue et 129e avenue.

•

dimanche, 4 avril, 8.30 p.m.
Concert de la chorale du Collège St-Jean à l'Auditorium du Jubilé.

•

8 mai 1965
Cabane à Sucre
au SPORTEX!

•

samedi, 22 mai
Réunion des membres du Comité du Programme de l'A.E.B.A. au Collège St-Jean.

Confiez vos travaux d'imprimerie à "La Survivance"

MINISTERE
DES TRAVAUX PUBLICS
DU CANADA



SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 326, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention "SOUMISSION POUR CONTRAT No 9/65/ALTA-NA- ENSEMENCEMENT, ROUTE JASPER-EDMONTON. DU MILLE O AU MILLE 11.0 ET ROUTE MEDICINE LAKE-MALIGNE LAKE, DU MILLE O AU MILLE 9.5, PARC NATIONAL DE JASPER (ALBERTA)", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi (H.N.E.), le JEUDI,8 AVRIL 1965.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: Bureau de la Direction du génie (aménagement), pièce 700, édifice Begg, Vancouver; M. R.H. Smillie, ingénieur régional intérimaire (aménagement), 10225-100e avenue, Edmonton; Ministère des Travaux publics, 414, édifice Public, Calgary; et on peut les consulter aux bureaux de la Direction du génie (aménagement), pièce D-514, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; l'ingénieur régional intérimaire (aménagement), édifice Fédéral, Banff, (Alb.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Robert Fortier, Secrétaire.

FERD NADON
BIJOUTIER
REPARATION DE MONTRES ET BIJOUX
en face de la "Bay"
10115 - 102ème rue Edmonton

les tarifs rouge, blanc et bleu, ça veut dire:

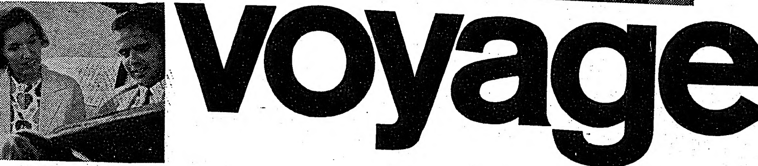
**bon prix
bon repas
bon repos**





Voyager par le CN, quelle détente! Pas de soucis, pas de problèmes de circulation, peu importe le temps qu'il fait. Un service parfait, une cuisine excellente. (Si vous avez une place en voiture-salon ou en voiture-lits, le CN vous offre des repas gratuits.) Pour les voyages de nuit: de vrais lits qui vous assurent un vrai repos. Et du même coup, vous économisez, grâce aux fameux tarifs rouge, blanc et bleu. Pour plus amples renseignements, consultez le CN.

bon



voyage

Exemples d'aubaines «tarif rouge», en voiture-coach:

d'edmonton à:

		saskatoon	$ 7.00
vancouver	$14.50	montréal	$34.00
toronto	$32.50	winnipeg	$15.00

